

ASSOCIATION NATIONALE
DES
GROUPEMENTS DE CREATEURS

Rapport d'activités 2012

Rapport voté par l'Assemblée Générale de l'ANGC le 13 juin 2013















Association Nationale des Groupements de Créateurs
Immeuble Le Sextant - 462, rue Benjamin Delessert - 77550 Moissy-Cramayel
Tel. 01 64 13 82 79 / Fax : 01 64 88 90 62
info@groupement-de-createurs.fr

SOMMAIRE

INTRODUCTION

La démarche Groupement de Créateurs

Les Groupements de Créateurs visent la transformation des envies des personnes éloignées de l'emploi, notamment les jeunes déscolarisés, les habitants des quartiers prioritaires, les personnes peu qualifiées, les allocataires du RSA, **en catalyseurs de leur insertion professionnelle,** au travers de pratiques professionnelles fondées sur l'entrepreneuriat et la pédagogie de projet.

Portés par des opérateurs de l'accompagnement socio-professionnel, en majorité des Missions Locales, Maisons de l'Emploi et PLIE, les Groupements de Créateurs accompagnent les porteurs d'idées selon deux phases :

1- **La phase d'émergence** (de l'idée à sa validation), réalisée par le biais d'entretiens individuels et d'ateliers collectifs, pendant laquelle chaque personne peut mûrir son idée en la formalisant à travers la rédaction d'un pré-projet en quatre étapes.
   - Mieux se connaître en tant que porteur de projet (identification de ses compétences, aptitudes et expériences, de ses motivations, des ressources et des contraintes liées à son environnement)
   - Définir son idée le plus précisément possible (répondre aux questions Quoi ? Qui ? Où ? Quand ? Comment ? Combien ? Pourquoi ?)
   - Découvrir l'environnement de son projet (secteur d'activité, métiers, marché, concurrence, besoins d'investissement)
   - Définir l'adéquation entre soi, son projet et son environnement (synthèse des trois étapes précédentes jusqu'à la validation de l'idée).

2- **La phase de formation au Diplôme d'Université Création d'Activités (DUCA)**, mise en œuvre au travers d'une modalité d'accompagnement partenarial spécifique impliquant la mise en synergie de trois types d'acteurs du territoire :
   - l'opérateur de l'accompagnement socio-professionnel porteur du Groupement de Créateurs
   - un opérateur universitaire (université ou IUT).
   - un opérateur technique spécialisé dans la création d'activité (Boutique de Gestion, coopérative d'activité et d'emploi, couveuse, pépinière d'entreprises, CCI…).

   Délivré par l'Université partenaire du Groupement de Créateurs, le DUCA implique 800 heures de formation, dont :
   - 427 heures de cours (en gestion comptable et financière, en droit, en marketing, en communication, en méthodologie de projet, etc.)
   - 373 heures d'accompagnement au projet, dont 15 heures d'entretiens individuels assurées par l'opérateur technique spécialisé dans la création d'activité.

L'opérateur de l'accompagnement socio-professionnel, porteur du Groupement de Créateurs, est le garant de la coordination de l'ensemble des phases du dispositif, ainsi que de la mise en œuvre des **valeurs des Groupements de Créateurs :**
- Toute personne est une richesse pour le territoire
- Toute personne exprimant le désir de créer une activité est écoutée
- La personne est au centre du dispositif, initiatrice et co-constructrice de son projet
- L'insertion et l'autonomie de la personne sont les finalités de l'accompagnement
- Tout parcours de formation tend vers l'acquisition d'un diplôme reconnu
- L'accompagnement s'inscrit dans une logique de mission de service public.

Les missions de l'Association Nationale des Groupements de Créateurs

Le premier Groupement de Créateurs a été créé en 1999 par la Mission Locale de Sénart en Seine-et-Marne. L'intérêt porté par de nombreuses Missions Locales à cette démarche innovante a rendu nécessaire

la mise en place d'une activité de formation et d'accompagnement des nouveaux Groupements de Créateurs puis de consolidation du réseau, constitué aujourd'hui de **14 Groupements de Créateurs**.
Ces activités sont assurées depuis 2004 par l'Association Nationale des Groupements de Créateurs (ANGC) dont les missions principales sont les suivantes :

- favoriser la **consolidation du réseau** des Groupements de Créateurs existants (mutualisation de bonnes pratiques, évaluation, communication, représentation du réseau, organisation d'un Salon National)
- assurer l'**essaimage** de la démarche (promotion de la démarche, assistance technique au montage des nouveaux Groupements de Créateurs, formation des professionnels, etc.).

L'équipe de l'ANGC en 2012 a été constituée de 5 salariés :

- Didier Dugast, Directeur (10% ETP)
- Cécile Campy, Directrice adjointe (1 ETP)
- Adeline Dondon, Chargée de mission Evaluation (1 ETP)
- América Ferragne, Chargée de mission Ile-de-France (1 ETP)
- Florence Lambolez, Responsable administrative et financière (10% ETP).

Par ailleurs, Lytina Denis a poursuivi sa mission d' « Ambassadrice de la création d'activité » en tant que volontaire du Service civique (24 heures par semaine) jusqu'au 8 juin 2012. L'ANGC a ensuite accueilli Olivier Ursulet en stage à partir du 10 septembre 2012, devenu ensuite volontaire Service civique le 15 octobre 2012.

Cadre conventionnel de l'activité de l'ANGC en 2012

Une convention nationale avec l'Acsé a conduit l'ANGC à viser en priorité les territoires concernés par la Politique de la Ville, que ce soit dans ses activités de consolidation ou d'essaimage. Ainsi **un tiers du public accompagné en 2012 était issu des quartiers visés par les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS)**.

Depuis novembre 2010, l'ANGC assure le pilotage et la conduite d'une **évaluation nationale avec le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse** (FEJ) dans le cadre d'une convention avec le Ministère de l'éducation, le Centre de Recherche en Economie et Statistique (CREST), l'Ecole d'Economie de Paris et le Jameel Poverty Action Lab (J-PAL). Cette action a été rendue possible grâce au soutien de l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie (UIMM) au FEJ.

En Ile-de-France, l'ANGC a initié depuis 2004 une dynamique de co-construction avec le Conseil Régional, et l'Etat, dans le cadre de conventions bilatérales, réunies au sein d'une convention tripartite 2008-2010. L'ANGC espère pouvoir reprendre cette dynamique de mise en cohérence des orientations politiques de l'État et de la Région.
La Direccte Ile-de-France a néanmoins conclu une **Convention Promotion de l'Emploi** avec l'ANGC relative à la consolidation et l'essaimage des Groupements de Créateurs franciliens en 2012. Par ailleurs, la Direccte Ile-de-France a permis aux Groupements de Créateurs franciliens implantés dans les départements concernés (Paris, Essonne, Hauts-de-Seine et Val de Marne) de bénéficier d'une **Convention de revitalisation avec le Groupe Sanofi**. Ce partenariat est mis en œuvre depuis le 1er septembre 2011 au travers d'une convention triennale entre le Groupe Sanofi et l'ANGC.
Sans bénéficier de financement du Conseil régional d'Ile-de-France avant le 1ier septembre 2012, l'ANGC a néanmoins œuvré à la continuité du soutien régional aux Groupements de Créateurs franciliens, d'une part en obtenant l'élaboration d'un nouveau dispositif cadre et d'autre part en construisant avec les Groupements de Créateurs franciliens un socle commun d'objectifs et de pratiques.
En Seine-et-Marne, l'ANGC a poursuivi son action dans le cadre de sa convention 2010-2012 avec le Conseil général, dont la finalité est de faire bénéficier les allocataires du RSA du département de l'accompagnement des Groupements de Créateurs en développant l'accueil sur l'ensemble du territoire seine-et-marnais.

En 2012, l'action de l'ANGC s'est concentrée sur 2 axes :

1- La consolidation du réseau des Groupements de Créateurs
2- L'essaimage de la démarche Groupement de Créateurs.

I- CONSOLIDATION DU RESEAU DES GROUPEMENTS DE CREATEURS

I-1- Activité des Groupements de Créateurs en 2012

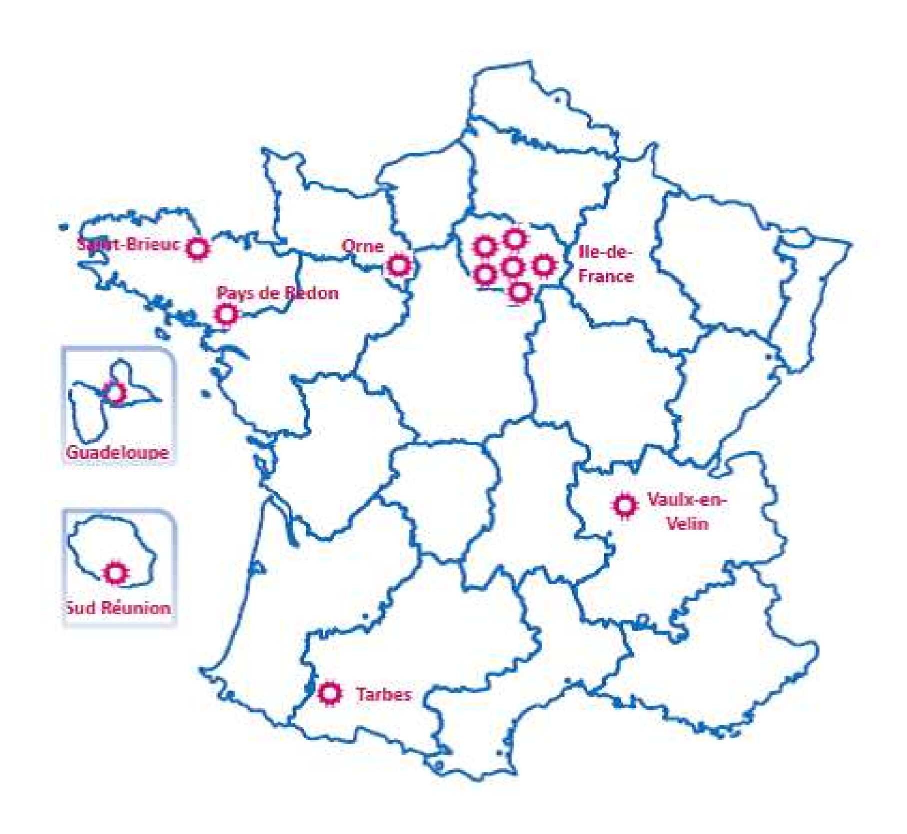
I-1-a- Au niveau national

14 Groupements de Créateurs étaient en activité en 2012 (voir les données détaillées des publics de chaque Groupement de Créateurs en annexe 1).

Ils ont sensibilisé 1 663 personnes à la création d'activité lors d'un premier accueil.

Ils ont accompagné :

- **550 personnes en phase d'émergence de projet**, dont 34% résident en CUCS et 15% en ZUS
- **167 personnes en phase de formation au Diplôme d'Université de Créateur d'Activité (DUCA),** dont 35% résident en CUCS et 13% en ZUS.



Tous les Groupements de Créateurs sont inscrits dans la Politique de la Ville, excepté celui du Pays de Redon / Bretagne Sud.

Territoire	Région	Structure porteuse	Université partenaire	Politique de la Ville
Saint-Brieuc (22)	Bretagne	Coopérative d'activités et d'emploi Avant-Premières	Université de Rennes I / IUT de Saint-Brieuc	CUCS, ZUS
Pays de Redon – Bretagne Sud (35)	Bretagne	Maison de l'Emploi du Pays de Redon – Bretagne Sud (MEDEFI)	Université de Bretagne Sud / IUT de Vannes	
Orne (61)	Basse-Normandie	Missions Locales d'Alençon, d'Argentan et de l'Aigle Mortagne	Partenariat en cours de renouvellement	CUCS, ZUS, ZFU
Tarbes (65)	Midi-Pyrénées	Mission Locale de l'Agglomération Tarbaise	Pas de formation DUCA	CUCS, ZUS
Vaulx-en-Velin (69)	Rhône-Alpes	Ville de Vaulx-en-Velin	Université de Lyon 2	CUCS, ZUS
Paris (75)	Ile-de-France	Association Groupement de Créateurs de Paris	Université / IUT Paris Descartes	CUCS, ZUS
Sénart (Sud 77)	Ile-de-France	Maison de l'Emploi et de la Formation de Sénart	Université Paris Est Créteil / IUT Sénart-Fontainebleau	CUCS, ZUS
Val-Maubuée / Marne-la-Vallée (Nord 77)	Ile-de-France	Mission Locale de Marne-la-Vallée / Val Maubuée	Université / IUT Marne-la-Vallée	CUCS, ZUS
Val d'Orge (91)	Ile-de-France	Association AILE	Université d'Evry / IUT d'Evry	CUCS, ZUS
Hauts-de-Seine (92)	Ile-de-France	Maison de l'Emploi de Rueil-Suresnes	Université / IUT Paris Descartes	CUCS, ZUS
Seine-Saint-Denis (93)	Ile-de-France	Association Mode d'Emploi	Université Paris 13 / IUT de Saint-Denis	CUCS, ZUS, ZFU
Val-de-Marne (94)	Ile-de-France	Mission Locale des Bords de Marne	Université / IUT Marne-la-Vallée	CUCS, ZUS, ZFU
Guadeloupe (971)	Guadeloupe	Mission Locale de Guadeloupe	Partenariat avec l'Université Antilles Guyane en cours	CUCS, ZUS
Sud Réunion (974)	Réunion	Mission Locale Sud Réunion	Université de La Réunion / IUT de Saint-Pierre	CUCS, ZUS, ZFU

I-2- Activités de consolidation du réseau national

En 2012, l'ANGC a concentré la majeure partie de ses efforts sur sa mission de consolidation, au moyen des sept actions suivantes :

a. La mise en œuvre d'une évaluation d'impact dans le cadre du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse
b. Une démarche de labellisation
c. La professionnalisation dans le cadre de deux semaines d'ateliers de mutualisation de pratiques
d. L'élaboration du dossier de demande d'inscription du DUCA au RNCP
e. La mise en œuvre d'un système Extranet d'évaluation
f. Un appui technique et pédagogique aux Groupements de Créateurs pour renforcer leur visibilité et leur notoriété auprès des habitants des quartiers Politique de la Ville
g. Accompagnement individualisé des Groupements de Créateurs.

1-2-a- Evaluation d'impact dans le cadre du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse

Dans le but de **démontrer de façon scientifique l'impact du dispositif Groupement de Créateurs sur l'autonomie et l'insertion sociale et professionnelle des jeunes peu qualifiés**, l'ANGC et les Groupements de Créateurs se sont engagés dans une évaluation d'impact dans le cadre du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) initié par Martin Hirsch et animé par le Ministère de l'Education.
Financée par l'UIMM dans le cadre de sa dotation au FEJ, cette évaluation est réalisée par le CNRS-CREST, le Jameel Poverty Action Lab (J-PAL, fondé par Esther Duflo) et l'Ecole d'Economie de Paris, en collaboration avec des chercheurs de Sciences Po.

L'évaluation est réalisée par la **méthode de randomisation**, à partir d'enquêtes menées en comparant une cohorte de jeunes ayant bénéficié des Groupements de Créateurs à une autre cohorte de jeunes n'en ayant pas bénéficié. 9 Groupements de Créateurs se sont portés volontaires pour participer à l'expérimentation : Paris, Sénart, Marne-la-Vallée / Val-Maubuée, Val d'Orge, Seine-Saint-Denis, l'Orne, la Guadeloupe, Sud Réunion, rejoints par les Hauts-de-Seine en 2012.

L'ANGC représente les Groupements de Créateurs participant au sein du Comité de pilotage de l'expérimentation, composé des financeurs de l'expérimentation (FEJ et UIMM), de l'ANGC et des évaluateurs (CREST et JPAL). Le comité de pilotage s'est réuni trois fois en 2012 :

1- **La réunion du 11 janvier 2012 a permis d'établir le bilan de la première année d'Expérimentation.** Des points importants ont été mis en avant :
   - La nécessité de centrer les actions de sensibilisation sur des actions de terrain, grâce notamment à l'intervention des volontaires Service Civique ainsi que la formation de l'Association Créative.
   - La généralisation de l'utilisation du questionnaire d'accueil (voir annexe 2) diffusé dans les Missions Locales pour favoriser les orientations de jeunes.

2- **La réunion du 7 juin 2012 a été centrée sur l'échéance à 6 mois de la fin de la période d'inclusion**. Les points suivants ont été abordés :
   - La perspective d'une nouvelle prolongation de la période d'inclusion, à décider lors du prochain Comité de Pilotage.
   - L'arrivée d'un nouveau Groupement de Créateurs dans l'expérimentation, le Groupement de Créateurs des Hauts de Seine (92), porté par la Maison de l'Emploi de Rueil Suresnes, qui s'est engagé à réaliser 40 inclusions à compter du 1ier septembre 2012.
   - Le Groupement de Créateurs de Seine-Saint-Denis, désormais porté par l'association Mode d'Emploi, s'est ré-engagé quant à lui sur 80 jeunes inclus.
   - Le taux de réponse aux enquêtes téléphoniques de suivi est en deçà de ce qui a été initialement prévu par l'équipe d'évaluation. Plusieurs solutions ont été envisagées afin de convaincre les jeunes de répondre aux enquêtes, comme la proposition d'un chèque cadeau ou encore la sollicitation des animateurs des Groupements de Créateurs pour qu'ils encouragent les jeunes à répondre aux enquêtes. Il a été convenu que la meilleure solution serait de sensibiliser les conseillers Mission Locale quant à l'importance des réponses aux enquêtes des jeunes.

3- **La réunion du 19 novembre 2012 a validé la prolongation de la période d'inclusion jusqu'à février 2013,** le nombre de jeunes inclus étant insuffisant. Sur invitation de l'ANGC, l'UNML (Union Nationale des Missions locales) a intégré le Comité de Pilotage. La prolongation n'a concerné que les Groupements de Créateurs n'ayant pas atteint leurs objectifs d'inclusions, à savoir les Groupements de Créateurs de l'Orne (61), de Seine-Saint-Denis (93), de Paris (75), de Sénart (77), du Val d'Orge (91) et des Hauts-de-Seine (92). Les autres Groupements de Créateurs ayant atteint leur objectif, à savoir les Groupements de Créateurs de Marne-la-Vallée (77), Guadeloupe (971) et Sud Réunion (974), n'ont pas souhaité aller au-delà de leur volume d'inclusion prévisionnel.
Il a également été question du taux de réponse aux enquêtes téléphoniques réalisées à 11 et 21 mois après l'entrée des jeunes dans l'expérimentation. L'équipe d'évaluation a alerté les acteurs de l'Expérimentation sur le fait que le nombre de jeunes qui répondent aux enquêtes reste insuffisant en vague 1. Elle a ainsi proposé plusieurs pistes afin d'augmenter le taux de réponses, en passant par les animateurs des Groupements de Créateurs, ou en proposant directement un questionnaire spécifique plus court en version papier pour faciliter la participation des non-répondants à l'enquête.

Par ailleurs, pour financer des actions de sensibilisation supplémentaires afin d'atteindre l'objectif d'inclusions, l'ANGC a obtenu auprès du FEJ une réaffectation du budget global courant décembre 2012. L'ANGC a élaboré un avenant pour redéfinir les modalités partenariales en conséquence, qui a été signé avec chaque Groupement de Créateurs n'ayant pas encore atteint ses objectifs.

Enfin, l'ANGC a assuré le suivi administratif des conventions passées avec les Groupements de Créateurs participants et a procédé aux versements des financements prévus pour les Groupements de Créateurs.

L'ANGC est également chargée du suivi et de l'assistance technique des Groupements de Créateurs participant à l'expérimentation dans l'objectif de favoriser le bon déroulement de l'Expérimentation.

Cette assistance est réalisée au travers de **visites sur place** des Groupements de Créateurs participant, dont l'objectif est d'assurer le respect des modalités de la convention partenariale mais aussi de soutenir et d'appuyer les actions des structures si nécessaire. Ont été vus en priorité les Groupements de Créateurs les plus éloignés de leurs objectifs d'inclusion, à savoir ceux de l'Orne (61), Paris (75) et les Hauts de Seine (92). Les Groupements de Créateurs du Val d'Orge (91), de Sénart (77) et de Seine Saint Denis (93) seront consultés dès le début de l'année 2013, ces visites ayant été reportées en raison du démarrage de la phase de formation DUCA.

Parallèlement, dans l'objectif de développer le nombre d'inclusions, **l'ANGC a soutenu les actions de sensibilisation des Groupements de Créateurs au travers de trois actions :**

1) **L'élaboration et la mise à disposition de supports de communication** destinés aux jeunes (flyers, affiches) et aux prescripteurs (plaquette 4 pages, affiches).
Ces outils, conçus en 2011, ont été améliorés en 2012 par l'ajout de témoignages de jeunes et la reformulation de certains textes et ré-édités :
- pour le nouveau Groupement de Créateurs des Hauts-de-Seine qui a démarré le 1ier septembre 2013.
- pour les autres Groupements de Créateurs ayant besoin d'exemplaires supplémentaires.





Nouvelle plaquette, pages 1 et 4



Nouvelle plaquette, pages 2 et 3

Par ailleurs, la page Groupement de Créateurs a été enrichie par des interviews d'anciens et de nouveaux bénéficiaires du programme. Elle est également alimentée par les actualités du réseau. Au 31/12/12, la page comptait 457 fans.

2) **La mise à disposition de missions de Service Civique**. L'ANGC avait obtenu en 2011 auprès de la DRJSCS d'Ile-de-France un agrément pour l'accueil de quatre volontaires du Service Civique au sein des Groupements de Créateurs de Paris, du Val d'Orge, de Pantin / Les Lilas / Le Pré Saint Gervais et de l'ANGC, les autres Groupements de Créateurs portés par une Mission Locale disposant déjà d'un agrément via l'Union Nationale des Missions Locales.
Les missions de ces volontaires (voir leurs témoignages en annexe 3) ont consisté à sensibiliser les jeunes de quartiers à la création d'activité, en appui des animateurs des Groupements de Créateurs. Les Groupements de Créateurs de Paris (75), Val d'Orge (91) et Seine Saint Denis (93) ont recruté des Ambassadeurs Création d'Activité entre fin 2011 et début 2012, qui ont terminé leurs missions au cours de l'été 2012.
Suite au bilan réalisé avec les précédents volontaires du Service Civique, l'ANGC a obtenu auprès de l'Agence du Service Civique la possibilité de bénéficier du soutien de trois volontaires supplémentaires, afin que les Groupements de Créateurs de Paris (75), Val d'Orge (91) et Seine Saint Denis (93) recrutent chacun un binôme de volontaires afin que les volontaires se sentent plus à l'aise sur le terrain. Une phase de formation des volontaires a été animée par l'ANGC et l'association Créative les 13 et 14 décembre 2012 pour transmettre les bases de la démarche de sensibilisation aux volontaires.
Une Ambassadrice Groupement de Créateurs a également été recrutée au sein de l'ANGC afin d'animer les outils de communication web du réseau (page Facebook, rédaction d'articles pour le site internet…). Sa mission s'est terminée le 8 juin 2012. Elle a été remplacée pour un nouveau volontaire en octobre 2012, dont la mission est de nourrir les outils de communication web du réseau (page Facebook, rédaction d'articles pour le site Internet…).

3) **L'appui de l'Association Créative, spécialisée dans la sensibilisation à l'entrepreneuriat des jeunes des quartiers prioritaires.** L'Association Créative a poursuivi la formation des animateurs des Groupements de Créateurs de Paris (75), Marne la Vallée / Val Maubuée (77) et du Val d'Orge (91), en les faisant intervenir directement dans les territoires Politique de la Ville, en échangeant avec les jeunes sur leur lieux de vie mais aussi avec les structures locales de quartiers.

Au 31 décembre 2012, 774 jeunes se sont portés volontaires à l'expérimentation, qui devra concerner au moins 900 jeunes au total d'ici février 2013. Leur moyenne d'âge est de 22 ans, 52% d'entre eux ne sont pas bacheliers et 74% était en situation de chômage à l'entrée dans l'expérimentation. Ces données permettent de vérifier que les jeunes inclus correspondent donc bien au public visé par les Groupements de Créateurs en général et par l'expérimentation en particulier.

I-2-b- Démarche de labellisation

L'ANGC a amorcé le démarrage d'un processus de labellisation des Groupements de Créateurs, impliquant l'ensemble du réseau des Groupements de Créateurs pour implanter un système qualité et s'engager dans une **démarche d'homogénéisation et d'amélioration continue**.

Avec l'appui du cabinet Mensia Conseil, les étapes suivantes ont été accomplies en 2012 :

- **Cadrage du projet** d'élaboration du label lors d'une réunion en février 2012 entre l'ANGC et le cabinet Mensia.
- **Présentation de la démarche de labellisation aux responsables des structures porteuses et partenaires des Groupements de Créateurs** lors d'une réunion en mai 2012.
  Lors de cette réunion, le principe d'une démarche de construction du label en deux phases a été retenu, avec une première phase "interne" qui sera réalisée avec les acteurs du réseau dans le cadre des ateliers de mutualisation et une seconde phase, dans l'optique d'une reconnaissance externe, qui conduira à amender le cahier des charges avec les partenaires.
- **Présentation de la démarche aux animateurs des Groupements de Créateurs, chargés de l'accompagnement des publics lors d'une réunion de travail en juin 2012**. Cette réunion a permis aux animateurs d'appréhender le sens et les enjeux de la démarche de labellisation, d'échanger sur un dossier "Présentation du Groupement de Créateurs …" que chaque structure aura à renseigner pour que soit constitué un panorama de l'offre de services des Groupements de Créateurs, identifier ce qu'ils ont en commun et ce qui les différencie, et, enfin, initier une réflexion commune sur ce qui caractérise et fait la spécificité des Groupements de Créateurs.
- **Collecte des dossiers de présentation des Groupements de Créateurs**, approfondissement avec les acteurs (entretiens téléphoniques) et synthèse des informations recueillies (fiches signalétiques) présentée à l'ANGC en septembre 2012.
- **Rencontres de partenaires institutionnels de l'ANGC et des Groupements de Créateurs, notamment l'Acsé, le Ministère de l'Emploi (Direccte Ile-de-France), la Région Ile-de-France, le Conseil Général de Seine-et-Marne** entre juillet et octobre 2012, afin de recueillir leur perception sur l'action des Groupements de Créateurs (ce qui fait, selon eux, la spécificité des Groupements de Créateurs), leurs attentes vis-à-vis d'une démarche de labellisation en tant que financeur et les exigences qu'ils souhaiteraient intégrer dans le cahier des charges du label Groupement de Créateurs. D'autres financeurs ont été sollicités, notamment le Ministère de la Jeunesse, le groupe Sanofi et l'UIMM, ces rencontres devraient avoir lieu lors du 1ier semestre 2013.
- **Réunion de travail avec les animateurs des Groupements de Créateurs en octobre 2012**, sur la base du panorama réalisé de l'offre de services des Groupements de Créateurs, des entretiens menés avec les financeurs. Par ailleurs, les animateurs ont œuvré à l'ébauche du cahier des charges du label en ateliers collectifs.
- **Elaboration d'une première version de cahier des charges du label** transmise par le cabinet Mensia fin décembre à l'ANGC pour validation et diffusion aux Groupements de Créateurs début 2013.

I-2-c- Professionnalisation des animateurs des Groupements de Créateurs dans le cadre d'ateliers de mutualisation de pratiques

L'équipe de l'ANGC a organisé et animé **deux semaines de mutualisation de pratiques** afin d'améliorer les pratiques des professionnels intervenant dans les Groupements de Créateurs :

- **La première semaine d'atelier, qui s'est déroulée en juin 2012 à Paris a été consacrée aux pratiques d'accompagnement lors de la phase d'émergence.**
  Cet atelier a réuni **19 professionnels issus de 11 Groupements de Créateurs** du réseau : Orne, Vaulx-en-Velin, Redon, Paris, Sénart, Marne-la-Vallée / Val Maubuée, Val d'Orge, Seine-Saint-Denis, Val de Marne, Guadeloupe et Sud Réunion.
  Cette semaine a permis d'aborder les thématiques suivantes :
  - Les indicateurs communs d'évaluation
  - Les actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires
  - Les outils utilisés et ateliers animés lors de la phase d'émergence : constitution d'une mallette pédagogique à partir de 27 fiches décrivant des outils utilisés et des ateliers animés par les différents Groupements de Créateurs lors de la phase d'émergence. Ces

fiches ont été organisées dans la mallette selon les 4 étapes de la phase d'émergence (connaissance de soi, définition de l'idée, exploration de l'environnement, adéquation homme-projet).
    - La posture du conseiller en entretien individuel, avec une intervenante extérieure issue de l'INETOP (Institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle), qui a formé les participants aux notions de changement et de résistance, d'habiletés de communication et de cognitions.

  En fin d'atelier, l'ANGC a recensé les besoins de formation des animateurs des Groupements de Créateurs en vue de la préparation de l'atelier suivant.

- **La deuxième semaine d'atelier, qui s'est déroulée en octobre 2012 à Pantin (93), a été consacrée aux pratiques d'accompagnement lors de la phase de formation DUCA.**
  Ce deuxième atelier a réuni **31 professionnels issus de 13 Groupements de Créateurs** : Saint-Brieuc, Redon, Orne, Vaulx-en-Velin, Paris, Sénart, Marne-la-Vallée / Val Maubuée, Val d'Orge, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val de Marne, Guadeloupe et Sud Réunion.
  L'atelier a permis d'aborder les questions suivantes :
    - Le dossier RNCP et référentiel de certification
    - La coordination pédagogique du DUCA
    - La progression pédagogique : planification des cours et de l'accompagnement
    - La méthodologie de projet : articulation entre le cours (21h), la gestion du projet personnel (28h) et le projet collectif ou stage (21h)
    - L'accompagnement renforcé individuel Opérateur d'Accompagnement : contenu et volume
    - L'accompagnement renforcé individuel OTCA : contenu et volume
    - La pédagogie : gestion des absences, des retards, du groupe, etc.
    - Les jurys : composition, organisation, grilles d'évaluation
    - Le temps de stage ou de projet collectif.

Ces deux ateliers ont donné lieu à la production de **synthèses** élaborées par l'équipe de l'ANGC qui ont été diffusées à l'ensemble du réseau.

L'atelier de juin 2012 en images :









I-2-d- L'élaboration du dossier de demande d'inscription du DUCA au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles)

L'enjeu de cette démarche initiée en juin 2010 par l'ANGC et l'Université Paris Est Créteil, tête de réseau des universités participantes, est d'obtenir l'inscription du Diplôme d'Université de Créateur d'Activité (DUCA) au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), **afin que le diplôme soit reconnu au niveau national en tant que certification professionnelle**, ce qui permettrait de sécuriser son financement par les Conseils régionaux.

La progression de ce dossier a été freinée par l'absence d'interlocuteur à la CNCP d'octobre 2011 à avril 2012.

En juin 2012, l'ANGC a enfin pu obtenir l'avis technique de la CNCP concernant la fiche 9 du dossier relative à la VAE et la charte interuniversitaire, ces deux éléments devant être retravaillés pour correspondre aux attentes de la CNCP.
En juillet 2012, la fiche 9 a été retravaillée avec l'Université Paris est Créteil puis validée par la CNCP.
Une nouvelle version corrigée de la charte interuniversitaire a été élaborée puis soumise à la CNCP en décembre 2012.

I-2-e- Mise en œuvre d'un système Extranet d'évaluation visant au renseignement d'indicateurs d'évaluation communs

Dans l'objectif de faciliter le suivi des publics des Groupements de Créateurs et de permettre la consolidation de leurs indicateurs aux niveaux régional et national, l'ANGC a conçu le prototype d'un **système Extranet** avec l'appui d'un prestataire informatique (Eco-Localité).

Cet outil comprend trois applications :
1- une application pour gérer le suivi des bénéficiaires en phase d'émergence et en phase de formation DUCA (profil de la personne à l'entrée du dispositif, contenu de l'accompagnement réalisé, situation à la sortie du dispositif)
2- une application de statistiques permettant des produire des indicateurs individuels et consolidés aux niveaux régional et national.
3- une application de mise en commun d'outils, qui permettra aux Groupements de Créateurs d'avoir accès à une mallette pédagogique en ligne.



L'outil a été développé puis testé par un Groupement de Créateurs volontaire, le Groupement de Créateurs du Val de Marne. Au 31 décembre 2012, l'application pour gérer le suivi des bénéficiaires était proche de la finalisation. En revanche, les applications de statistiques et de mise en commun d'outils n'ont pas pu être réalisées.

I-2-f- Appui technique et pédagogique aux Groupements de Créateurs pour renforcer leur visibilité et leur notoriété auprès des habitants des quartiers Politique de la Ville

L'ANGC a encouragé les Groupements de Créateurs à mieux se faire connaître des **délégués du Préfet**. Ainsi, les Groupements de Créateurs de Paris (75), de Sénart (77), de Marne-la-Vallée (77), du Val d'Orge (91), du Val de Marne (94) ont invité à plusieurs reprises et rencontré les délégués du Préfet de leurs territoires. Par ailleurs, l'ANGC a renforcé les moyens d'intervention des Groupements de Créateurs sur les quartiers prioritaires en obtenant 6 missions de **volontaires**

Service Civique dédiés aux Groupements de Créateurs de Paris (75), Val d'Orge (91) et de Seine-Saint-Denis (93). L'ANGC a également animé 3 **journées de formation** (une en mars et deux en décembre 2012) auprès des volontaires Service Civique, pour leur permettre d'acquérir une méthodologie d'approche des quartiers, par la réalisation d'un diagnostic pour mieux comprendre la vie du quartier, l'identification des différents types de partenaires prescripteurs, l'élaboration des messages à transmettre aux prescripteurs et directement aux jeunes. Enfin, l'ANGC a sensibilisé les animateurs des Groupements de Créateurs sur les actions à mener dans les quartiers prioritaires lors de l'atelier de juin 2012.

1-2-g- Accompagnement des Groupements de Créateurs

Enfin, **l'ANGC a continué à accompagner les Groupement de Créateurs** exprimant des besoins particuliers d'assistance technique dans les domaines pédagogique, financier, partenarial, etc., notamment :

- **les Groupements de Créateurs franciliens** (voir paragraphe suivant)
- **le Groupement de Créateurs de l'Orne**
  - L'équipe du Groupement de Créateurs de l'Orne (61), conjointement avec l'ANGC, a rencontré l'IUT d'Alençon le 31 mai 2012.
  - Par ailleurs, l'ANGC a réalisé une journée de formation le 29 novembre 2012 à destination des conseillers du Groupement de Créateurs de l'Orne en charge de l'accompagnement des jeunes sur les principes de l'accompagnement non-directif et les actions de sensibilisation.
- **le Groupement de Créateurs de Guadeloupe**, dont l'animatrice a bénéficié d'une formation à la pédagogie de la phase d'émergence en juin 2012.

I-3- Activités de consolidation spécifiques au réseau francilien

L'ANGC a mené des activités de consolidation spécifiques aux Groupements de Créateurs franciliens, notamment dans le cadre de sa convention avec la Direccte, et à partir du 1ier septembre 2012, avec le soutien du Conseil régional d'Ile-de-France.

I-3-a- Formation d'accueil des nouveaux animateurs

Certains Groupements de Créateurs franciliens ont intégré de nouveaux animateurs suite à des départs ou à l'accroissement des équipes. Aussi, l'ANGC a animé en juin 2012 une formation de trois jours qui a permis à ces nouveaux intervenants de se familiariser avec la démarche Groupement de Créateurs et de maîtriser la **pédagogie de la phase d'émergence** autant sur le plan pédagogique et méthodologique, que celui de la posture professionnelle inhérente aux valeurs de la Charte du réseau.

Ont participé à la formation 5 professionnels venant de 4 Groupements de Créateurs : Paris, Marne-la-Vallée / Val-Maubuée, Hauts-de-Seine et Seine-Saint-Denis.

I-3-b- Représentation des Groupements de Créateurs franciliens auprès des partenaires institutionnels

L'ANGC a représenté les Groupements de Créateurs franciliens sur les dossiers suivants:

i- Soutien du Conseil régional d'Ile-de-France aux Groupements de Créateurs
ii- Convention de revitalisation Sanofi
iii- Pôles Entrepreneuriat Etudiant

i- Soutien du Conseil régional d'Ile-de-France aux Groupements de Créateurs

L'ANGC a pu poursuivre le travail de collaboration constructive amorcé fin 2011 avec le service Accueil, information, orientation du Conseil régional, avec la perspective de la création d'un nouveau dispositif cadre à soumettre au Conseil régional en novembre 2012.

En attendant la finalisation du futur accord cadre, le précédent dispositif de l'Ecole régionale des projets a été appliqué aux deux phases de la démarche Groupement de Créateurs, la phase d'émergence et la phase de formation au DUCA, pour l'action 2011-2012 (du 1ier septembre 2011 au 31 août 2012).

Parallèlement, l'ANGC a participé au travail de réflexion développé par le Service Accompagnement du projet professionnel de la Direction de la Formation Professionnelle du Conseil Régional d'Ile-de-France pour **l'élaboration d'un nouveau Règlement d'intervention**, en veillant à prendre en compte les propositions des Groupements de Créateurs, notamment dans le cadre de réunions du Comité technique régional. Le nouveau règlement d'intervention a été soumis au Conseil Régional et voté en novembre 2012.

Les principaux changements par rapport au précédent règlement d'intervention dans lequel s'inscrivaient les Groupements de Créateurs (Ecole régionale des projets) sont les suivants :

- les bénéficiaires de la subvention régionale ne seront plus les Universités mais les **structures d'accompagnement** des Groupements de Créateurs, puisque ce sont elles qui portent le dispositif dans son ensemble (sensibilisation, émergence et formation)
- **la phase d'émergence est intégrée au dispositif régional**, alors qu'il ne visait que la phase de formation initialement (même si une exception a été faite en 2011-2012 permettant de financer également la phase d'émergence dans le cadre de l'Ecole régionale des projets)
- le soutien à l'ANGC (qui n'a pas été financée par la Région avant le 1ier septembre 2012) est intégré au dispositif régional des Groupements de Créateurs, lui donnant une reconnaissance de sa place de tête de réseau et de son rôle de coordination, de consolidation et d'essaimage des Groupements de Créateurs franciliens.
- Le **public visé** n'est plus spécifiquement celui des quartiers Politique de la Ville, mais les moins de 26 ans et les bas niveaux de qualification (infra Bac), chacune de ces catégories devant représenter au moins 50% du public sensibilisé et accompagné en phases d'émergence et de formation.
- Les **modalités de financement** prévoient un financement en deux parties :
  1. Une partie évaluée sur la base des dépenses éligibles mises en œuvre, avec une participation de la Région plafonnée à 60% et limitée à un montant maximum de 90 000€ par Groupement de Créateurs.
  2. Une partie du financement variable, basée sur le nombre de diplômés du DUCA, évalué à 500 Euros par diplômé pour un nombre maximum de 10 diplômés par Groupement de Créateurs et par an, soit une enveloppe de 5 000 Euros au maximum.

Par ailleurs, l'ANGC a obtenu une clarification auprès de la Région concernant la **gestion administrative de la situation des stagiaires pendant les périodes de démarches extérieures** menées dans le cadre de la formation au DUCA. En effet, l'élaboration du projet par les stagiaires pendant leur formation au DUCA exige la réalisation des multiples démarches extérieures à l'établissement universitaire. Or les Groupements de Créateurs s'interrogeaient sur la manière de traiter ces temps de démarches d'un point de vue administratif : peuvent-ils déclarer les stagiaires présents même s'ils sont en dehors de l'établissement ? Les renseignements recueillis ont permis à l'ANGC d'informer l'ensemble des Groupements de Créateurs franciliens de la validité de l'agrément de rémunération pour toute la période de formation, y compris les temps à l'extérieur de l'établissement. Cette information était très importante pour l'ensemble des établissements universitaires partenaires et pour les accompagnateurs en général.

Enfin, pour **sécuriser le financement des Groupements de Créateurs en 2013**, l'ANGC a mobilisé début décembre 2012 des élus du Conseil régional pour que soit prévue une ligne de 460 000 € au budget 2013.

ii- Convention de revitalisation Sanofi

Grâce à l'intervention de la Direccte Ile-de-France en 2011, l'ANGC a noué un partenariat avec le Groupe Sanofi dans le cadre d'une convention de revitalisation, qui permet de cofinancer les Groupements de Créateurs implantés dans les départements 75, 91, 92 et 94 sur trois années, entre le 1ier septembre 2011 et le 31 août 2014.

Cette convention prévoyait que l'ANGC œuvre à la création d'un nouveau Groupement de Créateurs sur le **département des Hauts-de-Seine**, ce qui a été réalisé avec l'ouverture du Groupement de Créateurs des Hauts-de-Seine porté par la Maison de l'Emploi de Rueil-Suresnes le 1ier septembre 2012.

Par ailleurs, en accord avec la convention, l'ANGC a assuré le **pilotage** des déclinaisons de la convention avec chacun des 4 Groupements de Créateurs concernés (Paris, Val d'orge, Hauts-de-Seine et Val de Marne) et un suivi des résultats obtenus. Enfin, l'ANGC a représenté les Groupements de Créateurs concernés dans le cadre du Comité de Pilotage relatif à l'action 2011-2012 le 29 juin 2012.

iii- Pôles Entrepreneuriat Etudiant

Enfin, l'ANGC a développé un partenariat avec les deux **Pôles Entrepreneuriat Etudiant** (PEE) CréaJ Idf et le Pôle 3EF en participant à divers événements, ce qui a permis de renforcer la représentation des promotions du DUCA dans ces PEE.

I-3-c- Coordination des Groupements de Créateurs franciliens

Deux réunions du **Comité Technique francilien** des Groupements de Créateurs en juillet et en novembre 2012 ont permis d'organiser le calendrier des sessions de formation au DUCA sur les divers sites, de fixer les modalités à adopter pour la signature des Conventions et la collecte de données de bilan, de se concerter pour préciser les modalités à adopter pour le suivi de la phase d'émergence, d'harmoniser les informations concernant les modalités de rémunération des stagiaires, etc.

Par ailleurs, l'ANGC a poursuivi son travail **d'homogénéisation des pratiques** initié fin 2011 à la demande du Conseil Régional d'Ile-de-France et de la Direccte, s'appuyant sur un cahier des charges commun aux Groupements de Créateurs franciliens et une convention locale type permettant de préciser, formaliser et homogénéiser les objectifs, le contenu et les moyens mis en œuvre par chacun des trois opérateurs du Groupement de Créateurs.

i- Ajustement et précision du Cahier de Charges

La mise en œuvre de la première version du cahier des charges pendant l'action 2011-2012 a permis d'opérer quelques ajustements, qui ont notamment concerné des précisions d'ordre quantitatif et qualitatif en matière d'accompagnement renforcé, collectif et individuel, à réaliser pendant la phase de formation.

ii- Ajustement de la Convention locale de partenariat

A l'instar du cahier de charges, la Convention locale de partenariat qui a servi de base pour l'action 2011-2012 a été l'objet d'une modification, cette fois assez conséquente, afin de répondre aux exigences découlant du nouveau Règlement d'intervention concernant l'appui octroyé par la Région Ile de France à partir de la session 2012-2013.

Ces modifications furent l'objet de nombreuses discussions au sein des Comités techniques des Groupements de Créateurs d'Ile de France (notamment celui du 17 juillet 2012), et ont limité la portée de notre convention locale de partenariat quadripartite au seul engagement des signataires au respect du cahier de charges en vigueur.

Ainsi, l'ensemble des accords nécessaires pour réguler les rapports financiers internes à chaque Groupement de Créateurs est désormais l'objet de conventions bilatérales ou tripartites selon les décisions adoptées par la structure d'accompagnement socioprofessionnel porteuse de chaque Groupement de Créateurs, l'université partenaire et l'opérateur technique spécialisé dans la création d'activité de chaque territoire concerné.

I-3-d- Actualisation du bilan 2008-2010 de l'action des Groupements de Créateurs dans le cadre de l'ancien dispositif régional de l'Ecole régional des projets

Pour permettre une meilleure connaissance de l'impact des Groupements de Créateurs en Ile-de-France, l'ANGC a réalisé une **actualisation au 31 août 2012** des résultats obtenus dans le cadre du dispositif de l'Ecole Régionale des Projets, dans lequel les Groupements de Créateurs ont obtenu par le passé le soutien de la Région pour la phase de formation DUCA uniquement. Cette actualisation a été d'autant plus intéressante qu'elle a permis, pour la première fois, de compléter les données consolidées des années précédentes et d'évaluer le pourcentage des créations à 3 ans.

Pour rappel, les trois années d'activité (2008 à 2010) des Groupements de Créateurs franciliens dans le cadre de l'Ecole régionale des projets avaient permis :

- de sensibiliser 1886 Franciliens à l'entrepreneuriat
- d'accompagner 1 034 Franciliens en phase d'émergence, pour passer de l'idée au projet
- d'accompagner 230 Franciliens en phase de formation au DUCA (Diplôme d'Université de Créateur d'Activité) afin d'acquérir les compétences nécessaires pour la gestion d'une activité.

Parmi les 230 personnes accompagnées en phase de formation au DUCA (Diplôme d'Université de Créateur d'Activité) de 2008 à 2010 :

- 44% résidaient dans les territoires prioritaires (Politique de la Ville et franges)
- 67% avaient moins de 26 ans
- 53% avaient un niveau de qualification inférieur au Baccalauréat
- 56% ont obtenu le diplôme DUCA.

Cette actualisation a permis de confirmer que **les Groupements de Créateurs ont atteint les objectifs fixés par le Conseil Régional en termes d'insertion professionnelle** :

- 40% des stagiaires ont trouvé un emploi
- 22% ont créé leur activité
- 6% ont repris une formation.

1-3-e- Consolidation des résultats du réseau régional pour l'action 2011-2012

Comme chaque année, l'ANGC a pris en charge la collecte des données permettant la production du bilan régional consolidé de l'activité développée par les Groupements de Créateurs franciliens. Pour l'action 2011-2012 (période comprise entre le 1ier septembre 2011 et le 31 août 2012), ce bilan concerne l'activité de **six Groupements de Créateurs** (Paris, Sénart, Marne-la-Vallée / Val-Maubuée, Val d'Orge, Seine-Saint-Denis et Val de Marne).

1051 Franciliens ont été sensibilisés à l'entrepreneuriat, dont :

- 560 de moins de 26 ans (53%)
- 540 sont des femmes (51%)
- 385 sont des habitants des quartiers Politique de la Ville (37%).

336 Franciliens ont été accompagnés à l'émergence de leur projet, dont :

- 182 de moins de 26 ans (54%)
- 171 sont des femmes (51%)
- 149 ont un niveau infra IV (44%)
- 119 sont des habitants des quartiers Politique de la Ville (35 %)

106 Franciliens ont été accompagnés en phase de formation au DUCA, dont :

- 66 de moins de 26 ans (62 %)
- 61 sont des femmes (58 %)
- 50 ont un niveau infra IV (47 %)
- 40 sont des habitants des quartiers Politique de la Ville (38%)

I-3-f- Actions spécifiques dédiées aux allocataires du RSA en Seine-et-Marne

Le Conseil Général de Seine-et-Marne et l'ANGC ont signé une convention pour les années 2010, 2011 et 2012 dans le cadre du Fonds d'Aide aux Projets Innovants (FAPI), dont la finalité est de **faire bénéficier les allocataires du RSA du département de l'accompagnement des Groupements de Créateurs.**

Cette convention est déclinée en trois actions :

1. L'accompagnement des allocataires du RSA seine-et-marnais
Les Groupements de Créateurs de Sénart et de Marne-la-Vallée ont reçu 48 allocataires du RSA en phase de sensibilisation, dont 24 ont poursuivi l'accompagnement en phase d'émergence. Parmi les allocataires accompagnés, 67% étaient en sortie positive en avril 2013.

2. L'essaimage départemental de la démarche Groupement de Créateurs
L'essaimage départemental vise l'élargissement du territoire d'intervention des deux Groupements de Créateurs seine-et-marnais en vue de couvrir l'ensemble du vaste territoire du département. Il a été mise en œuvre selon les trois volets suivants :

- **Sensibilisation des acteurs**
  L'ANGC a développé une activité complémentaire à celle des Groupements de Créateurs auprès des acteurs du territoire en mettant l'accent sur les territoires à grand potentiel où le taux de pénétration des Groupements de Créateurs est assez réduit à ce jour.
- **Diversification des prescripteurs**
  A la suite de l'intervention de l'ANGC lors de la rencontre organisée par l'Union Régionale des Foyers de Jeunes Travailleurs, à l'instar des premiers contacts établis sur Paris, l'ANGC a commencé à établir des nouveaux partenariats au sein des Foyers de Jeunes Travailleurs de l'ensemble de la Seine et Marne (divers réunions avec les responsables et directeurs des établissements Relais 77, et des contacts avec d'autres FJT de Seine-et-Marne).
- **Promotion du concept**
  Dans ce but il a été amorcé un travail d'exploration des nouveaux champs d'application de la démarche propre aux Groupements de Créateurs. Ainsi, l'ANGC a élaboré une Note de Clarification du projet envisageant la mise en œuvre d'une première phase d'émergence au sein du Centre Pénitentiaire du Sud Francilien (CPSF).

3. L'animation départementale des Groupements de Créateurs.
Parallèlement aux activités de consolidation aux niveaux national et régional, des activités propres à la Seine et Marne ont été développées, notamment l'établissement de partenariats avec les réseaux de la création d'entreprise du département, représentation du réseau par le biais de la participation à des manifestations départementales liées à la création d'activité (Printemps de la Création, Tous Créatifs, etc.).

I-3-g- Actions individuelles répondant aux besoins spécifiques de chaque Groupement de Créateurs francilien

Dans l'objectif d'améliorer la qualité et l'homogénéité du service rendu aux bénéficiaires, l'ANGC a appuyé les 7 Groupements de Créateurs franciliens sur les aspects méthodologique, organisationnel, partenarial, pédagogique et financier de la mise en œuvre du dispositif. Cet accompagnement a représenté **80 interventions spécifiques** (voir détail en annexe 4) visant à répondre à des besoins particuliers exprimés par les Groupements de Créateurs, dont :

- 14 auprès du Groupement de Créateurs de Paris
- 12 auprès du Groupement de Créateurs de Sénart
- 8 auprès du Groupement de Créateurs de Marne-la-Vallée / Val-Maubuée
- 14 auprès du Groupement de Créateurs du Val d'Orge
- 11 auprès du Groupement de Créateurs des Hauts-de-Seine
- 11 auprès du Groupement de Créateurs de Seine-Saint-Denis
- 10 auprès du Groupement de Créateurs du Val de Marne.

Certains Groupements de Créateurs ont fait l'objet d'articles, notamment celui de Sénart et celui de Marne-la-Vallée / Val-Maubuée (voir annexe 5).

II- ESSAIMAGE DE LA DEMARCHE GROUPEMENT DE CREATEURS

L'ANGC a poursuivi ses démarches d'essaimage en visant en priorité :
- d'une part les territoires ayant manifesté leur intérêt pour la démarche Groupement de Créateurs (Rueil-Malmaison/Suresnes, Garges/Sarcelles/Villiers-le-Bel, Saint-Brieuc, Tours, Poitiers et le département de Meurthe-et-Moselle)
- d'autre part les territoires identifiés par l'Acsé comprenant des ZFU ne disposant pas de service d'appui à la création d'activité.

Globalement, ce ne sont pas moins de **25 structures qui ont été sensibilisées en 2012** par l'ANGC à la démarche Groupement de Créateurs dans le cadre de réunions de présentation du dispositif.
Liste des structures sensibilisées à la démarche lors de réunions en 2012 (liste en annexe 6).

II-1- En Ile-de-France

En Ile de France, l'ANGC a poursuivi ses démarches d'essaimage en visant en priorité :
- d'une part les territoires ayant manifesté leur intérêt pour la démarche Groupement de Créateurs (Rueil-Malmaison / Suresnes, Garges / Sarcelles / Villiers-le-Bel,) situés dans des départements qui ne disposent pas encore de Groupement de Créateurs,
- d'autre part, en élargissant la zone géographique d'intervention de ceux qui existent déjà, en mettant l'accent sur les territoires identifiés par l'Acsé comprenant des ZFU ne disposant pas de service d'appui à la création d'activité.

II-1-a- Essaimage visant au développement de nouveaux Groupements de Créateurs franciliens

i- Rueil-Suresnes (Hauts-de-Seine)

La priorité des actions d'essaimage en Ile-de-France a été donnée au **département des Hauts-de-Seine**, non couvert par les Groupements de Créateurs, dans le cadre de la convention de revitalisation signée par l'ANGC avec le Groupe Sanofi.
Suite à l'intérêt manifesté par la MDE de Rueil-Suresnes pour la démarche Groupement de Créateurs, l'ANGC a réalisé les étapes suivantes, qui ont abouti au lancement d'un nouveau Groupement de Créateurs :
- Réunion avec la responsable de l'activité Mission Locale au sein du GIP de la MDE de Rueil Suresnes en janvier 2012 pour une présentation détaillée du dispositif et du budget prévisionnel
- En accord avec la Mission Locale / MDE de Rueil-Suresnes, invitation de l'ensemble des 12 Missions Locales des Hauts-de Seine à une réunion de présentation du dispositif en mars 2012, à laquelle ont participé des représentants de la Mission Locale de Rueil-Suresnes, de la Mission Locale/MDE de Nanterre, de la Mission Locale de Clichy-la-Garenne, de la Mairie de Colombes, de la MDE des Hauts de Bièvre. A la suite de cette présentation, deux structures ont témoigné le souhait de porter le dispositif : la MDE de Rueil-Suresnes et la MDE de Nanterre.
- Réunion de finalisation du projet en avril 2012 afin d'identifier la structure porteuse du Groupement de Créateurs. La MDE de Rueil-Suresnes a confirmé son souhait de porter le dispositif.
- Fin avril, le nouveau Groupement de Créateurs des Hauts-de-Seine a nommé l'animatrice du dispositif.
- Sollicitation et rencontre avec l'IUT Paris-Descartes en juin 2012 pour envisager la possibilité de la création du DUCA au sein de l'Université Paris-Descartes, afin de permettre à l'IUT Paris-Descartes d'être le partenaire de la phase de formation DUCA du Groupement de Créateurs des Hauts-de-Seine.
- Assistance à la MDE de Rueil-Suresnes pour la rédaction de leur demande de subvention au Conseil régional d'Ile-de-France en juin 2012
- Participation de l'animatrice du nouveau Groupement de Créateurs à une formation de 3 jours dispensée par l'ANGC en juin 2012 concernant la relation et la posture d'accompagnement et qui était destinée aux professionnels récemment arrivés dans le réseau.

- Conception et production par l'ANGC de supports de communication dédiés au Groupement de Créateurs des Hauts-de-Seine en juillet 2012 (200 affiches, 1500 plaquettes et 6 000 flyers)
- Assistance à la MDE de Rueil-Suresnes pour l'élaboration de la convention à signer avec ses deux autres partenaires (Université et Boutique de Gestion) en juillet 2012
- Finalisation du partenariat avec l'Université Paris-Descartes lors d'une réunion en juillet 2012
- Représentation du Groupement de Créateurs des Hauts-de-Seine lors d'une réunion à l'Unité Territoriale 92 de la Direccte, en septembre 2012, dans le cadre de la convention de revitalisation entre le groupe Sanofi et l'ANGC, permettant le cofinancement du Groupement de Créateurs des Hauts-de-Seine
- Formation de 6 jours en septembre 2012 dispensée par l'ANGC à l'animatrice concernant la coordination du dispositif (3 jours) et à l'équipe des conseillers de la Mission Locale concernant l'entrepreneuriat en tant que levier d'insertion chez les jeunes (3 jours).
- Démarrage officiel du Groupement de Créateurs des Hauts-de-Seine qui a accueilli ses premiers bénéficiaires en septembre 2012
- Présentation des enjeux et du protocole de l'évaluation à laquelle participe le réseau des Groupements de Créateurs dans le cadre du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) en septembre 2012.
- L'animatrice a participé à l'atelier de mutualisation de pratiques d'octobre 2012.
- Une demi-journée d'assistance pédagogique à l'animatrice du Groupement de Créateurs fin octobre 2012
- Une interview du directeur de la MDE de Rueil-Suresnes a été réalisée par l'ANGC en décembre dans la perspective d'une newsletter diffusée par le réseau début 2013.

ii- Garges / Sarcelles / Villiers-le-Bel (Val d'Oise)

Par ailleurs, l'ANGC a amorcé en 2012 les démarches nécessaires à **l'implantation d'un nouveau Groupements de Créateurs dans le département du Val d'Oise**. Le territoire de Garges / Sarcelles / Villiers-le-Bel (Val d'Oise), fortement inscrit dans la Politique de la Ville, a été visé en priorité :

- L'ANGC a rencontré en octobre 2012 le responsable Politique de la Ville de Garges-lès-Gonesse et le délégué du Préfet, par l'intermédiaire d'une association partenaire (l'association Créative) pour présenter le dispositif Groupement de Créateurs.
- Cette rencontre a été suivie d'une réunion avec la Chargée de mission création d'activité de la **communauté d'agglomération de Val de France** en octobre.
- Etant donné l'intérêt suscité par le dispositif sur le territoire, l'ANGC est venue faire une présentation détaillée début décembre 2012 auprès des **responsables de la Politique de la Ville des villes de Garges-lès-Gonesse, Villiers-le-Bel et Arnouville**, qui a permis d'esquisser un premier budget prévisionnel pour le lancement d'un Groupement de Créateurs en septembre 2013.
- Parallèlement, l'ANGC a pris contact avec la **Mission Locale de Val d'Oise Est** et rencontré son directeur par intérim mi-décembre 2012, qui a confirmé son intérêt pour le portage du futur Groupement de Créateurs.

II-1-b- Essaimage visant l'élargissement de la zone géographique d'intervention des Groupements de Créateurs déjà existant

L'ANGC a accompagné les Groupements de Créateurs franciliens dans l'élargissement géographique de leur zone d'intervention :

- **Groupement de Créateurs de Paris (75)** : le Groupement de Créateurs est départemental et a ouvert une deuxième antenne dans le XVIIème arrondissement en juillet 2012. Cette antenne a commencé à accueillir son public à partir du mois de septembre.

- **Groupement de Créateurs de Sénart (77) :** élargissement du rayon d'action aux territoires de la Maison de l'Emploi de Montereau Fault Yonne et de la Mission Locale de la Seine et du Loing pour couvrir le rayon d'action de l'ancien Groupement de Créateurs de la Seine et du Loing. L'ANGC a présenté le dispositif aux délégués du Préfet du département lors d'une réunion en mars 2012 relative à la création d'activité dans les quartiers, qui s'est tenue à l'Hôtel du Département, afin de fluidifier l'orientation au bénéfice des candidats potentiellement

bénéficiaires. A plusieurs reprises, l'ANGC a tenté d'établir le contact avec le directeur de la Mission Locale de Melun, qui devrait être partenaire et prescripteur « naturel » du Groupement de Créateurs, mais ces tentatives sont restées infructueuses.
Aussi, l'ANGC a initié des rencontres avec les autres structures en contact avec la jeunesse de Melun, à savoir le Service Jeunesse de la Ville et le Bureau d'Information Jeunesse de la ville de Melun, ainsi que l'Agent de sensibilisation à l'entrepreneuriat (dispositif Cité Lab dédié aux quartiers prioritaires) et le Chargé de mission création-reprise de la Maison de l'Emploi de Melun Val de Seine. Par ailleurs, le Groupement de Créateurs de Sénart a participé au Salon de la mobilité professionnelle à Damaries les Lys, organisé par la MDE de Melun Val de Seine.
La rencontre avec l'Agent de sensibilisation à l'entrepreneuriat (Cité Lab) de la MDE de Melun Val de Seine a notamment permis de clarifier la complémentarité de nos dispositifs. Le Groupement de Créateurs permet en effet aux personnes sensibilisées sur le terrain par l'Agent de sensibilisation vers le Groupement de Créateurs de Sénart de bénéficier d'un accompagnement renforcé pour leur travail d'émergence de projet et d'accéder, s'ils le souhaitent, à la formation au DUCA.

- **Groupement de Créateurs de Marne-la-Vallée (77)** : au-delà du territoire spécifique de la Mission Locale qui porte ce Groupement de Créateurs, élargissement aux territoires des Missions Locales du Bassin Chellois (Chelles), des Boucles de la Marne (Lagny-sur-Marne), du Plateau de Brie (Roissy-en-Brie), Meaux, et d'une façon générale, le Nord de la Seine et Marne.

- **Groupement de Créateurs de Seine-Saint-Denis (93)** : accompagnement lors de rencontres avec la nouvelle communauté d'agglomération Est Ensemble, les Villes de Bondy et de Sevran (désormais partenaires du Groupement de Créateurs), la Ville de Bondy, la Mission Locale de Clichy-Montfermeil et le Conseil Général de Seine-Saint-Denis (qui cofinance le Groupement de Créateurs depuis 2011).

- **Groupement de Créateurs du Val de Marne :** le Groupement de Créateurs du Val de Marne intervient d'ores et déjà sur l'ensemble du département. Néanmoins, le siège du Groupement de Créateurs du Val de Marne, situé à Champigny-sur-Marne, est éloigné des territoires du Sud du département. Aussi, l'ANGC a proposé au groupe Sanofi, implanté à Vitry et partenaire des Groupements de Créateurs dans le cadre d'une convention de revitalisation, de cofinancer la création d'une antenne du Groupement de Créateurs du Val de Marne sur le territoire de Vitry, lors d'un comité de pilotage en juillet 2012. Le Groupe Sanofi ayant témoigné son intérêt pour un tel projet, l'ANGC s'est ensuite rapprochée de la Mission Locale d'Ivry-Vitry, pour déterminer si cette dernière serait intéressée par l'accueil d'une antenne du Groupement de Créateurs.
Une réunion de présentation du projet s'est tenue en octobre 2012 à la Mission Locale d'Ivry-Vitry. La Mission Locale ayant confirmé son intérêt pour le dispositif, une deuxième réunion d'élaboration du projet s'est tenue en novembre 2012. A la suite de cette réunion, l'ANGC a élaboré le budget prévisionnel du lancement de l'antenne, qui a été validé par la Mission Locale d'Ivry-Vitry en décembre, puis transmis au groupe Sanofi pour solliciter un cofinancement du projet. Parallèlement, l'ANGC a informé l'Acsé du projet et transmis les coordonnées du délégué du Préfet du territoire de la Mission Locale. La Mission Locale d'Ivry-Vitry déposera une demande de financement CUCS pour le projet début 2013.

Par ailleurs, l'ANGC a participé à différentes rencontres sur le plan régional dans l'objectif de faire connaître la démarche Groupement de Créateurs, notamment :

- en direction **des Foyers de Jeunes Travailleurs d'Ile-de-France** le 28 juin 2012 dans le cadre d'une intervention lors de la « Journée des équipes socio-éducatives » organisée par l'Union Régionale des Foyers de Jeunes Travailleurs (URFJT) sous le thème « L'insertion : gros mot ou enjeu majeur ? ». L'ANGC a réalisé une présentation de la démarche des Groupements de Créateurs et une explication de la logique et du mode de fonctionnement du réseau des missions locales dans lequel elle est née, et dans lequel elle a vocation à se développer amplement.
Cette intervention a été très productive, l'évaluation des animateurs de l'URFJT participant à cette journée fut très encourageante dans la mesure où ils déploraient ne pas avoir connu avant la démarche et le fait que leurs partenaires locaux (les Missions Locales en particulier) ne l'adoptent pas en général. D'un autre point de vue, cette journée a également été très

productive pour l'ANGC car l'approche théorique adoptée par le sociologue Jean Bourrieau lors de son intervention sur l'insertion a mis en évidence les innombrables points de convergence entre la philosophie sous-jacente à l'action socio-éducative des animateurs du réseau des Foyers de Jeunes Travailleurs et les principes qui guident l'action du réseau des Groupements de Créateurs.

- Lors de la **Journée «L'Esprit d'entreprendre » organisée par l'Agence du Service Civique** à l'ESSEC le 29 novembre 2012 par l'ESSEC Business School, l'ANGC a été invitée pour animer un atelier dans la série « les clés pour réussir une création de projet » en direction des Volontaires du Service Civique, l'ANGC a animé un atelier nommé « Creuser et approfondir mes idées ».

II-2- En dehors de l'Ile-de-France

Les actions d'essaimage en dehors de l'Ile-de-France ont concerné :

- d'une part des territoires qui avaient témoigné de l'intérêt pour la démarche Groupement de Créateurs (Saint-Brieuc, Tours et Poitiers),
- d'autre part des territoires identifiés par l'Acsé à viser en priorité, notamment Dreux, Sainte-Gemme-Moronval (Eure-et-Loir), Charleville-Mézières (Ardennes), Saint-Dizier (Haute-Marne), Behren-lès-Forbach (Moselle), Valence (Drôme) et Saint-Etienne (Loire).
  En octobre 2012, l'ANGC a envoyé une plaquette décrivant le dispositif aux structures d'accompagnement (Missions locales, Maisons de l'Emploi) de ces territoires, en proposant de se déplacer pour une présentation détaillée. Quelques structures ont été intéressées, notamment les Missions Locales de Charleville-Mézières et de Behren-lès-Forbach, que l'ANGC est allée rencontrer en novembre et décembre 2012.

II-2-a- Saint-Brieuc (Côtes d'Armor)

Initié par la **Coopérative d'Activités et d'Emploi Avant-Premières** en partenariat avec l'IUT de Saint-Brieuc (Université de Rennes 1) et les acteurs de la création d'activité et de l'Economie Sociale et Solidaire du territoire, le Groupement de Créateurs des Côtes d'Armor a souhaité donner une mention ESS marquée à son accompagnement, sans toutefois imposer que les projets accompagnés s'inscrivent dans le secteur de l'ESS.

- L'ANGC a fourni une déclinaison du logo du réseau au Groupement de Créateurs en septembre 2012 pour lui permettre de s'intégrer à la charte graphique du réseau.
- Une réunion entre le Groupement de Créateurs de Saint-Brieuc et l'ANGC s'est tenue en septembre 2012 pour faire un point sur les premiers mois d'activité, notamment sur la nécessité d'intégrer davantage de jeunes peu qualifiés et des quartiers dans le Groupement de Créateurs
- L'ANGC a consacré sa newsletter d'octobre 2012 au Groupement de Créateurs de Saint-Brieuc.
- Le Groupement de Créateurs de Saint-Brieuc a participé à l'atelier de mutualisation de pratiques consacré à la phase de formation DUCA organisé et animé par l'ANGC en octobre 2012.

II-2-b- Tours (Indre-et-Loire)

A Tours (Indre-et-Loire), la Mission Locale de Touraine a finalement dû reporter son projet de lancer un Groupement de Créateurs en 2012.
En décembre 2011, l'ANGC avait accompagné la Mission Locale de Touraine à une réunion avec la vice-présidente de la Région Centre, chargée de la formation professionnelle. L'élue régionale avait émis des réserves quant aux marges financières régionales, mais s'était montrée très attentive à la question des projets de jeunes et à la qualification par le DUCA. Des perspectives de financement avaient été ouvertes (Fonds d'innovation pédagogique en 2012 ou appel à projets 2013 diffusé pendant l'été 2012) et elle avait encouragé la Mission Locale de Touraine et l'ANGC à rencontrer l'Université de Tours. Il avait alors été envisagé de rencontrer en janvier 2012 la Direccte ainsi que le délégué du Préfet à l'égalité des chances.

Le calendrier suivant avait été prévu : démarrage de la phase d'émergence au cours du 1er trimestre 2012 et rentrée en DUCA fin 2012 sinon début 2013.
Suite à plusieurs relances de la Mission Locale de Touraine par l'ANGC en début d'année 2012, la directrice de la Mission Locale a finalement informé l'ANGC en mars 2012 qu'elle devait renoncer au projet pour 2012 en raison de difficultés internes, mais que le projet serait de nouveau envisagé en 2013.

II-2-c- Poitiers (Vienne)

A Poitiers (Vienne), le projet d'un nouveau Groupement de Créateurs envisagé par la Mission Locale du Poitou a dû être reporté suite à un changement de direction.
Dans la continuité des contacts établis lors d'une rencontre avec le directeur de la Mission Locale du Poitou dans le cadre des journées nationales des Missions Locales fin 2011, l'ANGC est allée à Poitiers en mars 2012 rencontrer la Mission Locale dans un premier temps et dans un deuxième temps l'Université de Poitiers, qui a mis en place un programme « Passeport Compétences Création » destiné notamment aux jeunes peu qualifiés.
Suite à cette réunion, les partenaires ont convenu que la mise en place d'un Groupement de Créateurs serait *a priori* pertinente pour que davantage de jeunes accompagnés par la Mission Locale envisagent la création d'activité comme une possibilité, car il n'y a pas d'accompagnement à l'émergence de projet pour les non-diplômés sur le territoire.
Concernant la formation, la question de dédier une des 4 promotions annuelles du programme « Passeport Compétences Création » aux jeunes du futur Groupement de Créateurs a été envisagée, en complétant la formation dans sa version initiale par des cours de méthodologie de projet, de communication et d'ESS assurés par la Mission Locale, ainsi qu'un accompagnement individuel et éventuellement collectif. L'Université a néanmoins exprimé la crainte que cela nuise aux bonnes relations entretenues avec l'Adie, partenaire depuis longtemps de la formation, qui réalise un accompagnement de qualité dans le cadre de CréaJeunes en amont du DU, et ne comprendrait pas que l'Université réserve une promotion au public d'un autre dispositif.
Le directeur de la Mission Locale a souligné son attachement à l'idée de permettre davantage aux jeunes d'exprimer leurs idées et envies de création d'activité et s'est engagé à soumettre le projet d'un Groupement de Créateurs au Conseil d'Administration de la Mission Locale.
Malheureusement, le directeur de la Mission Locale a quitté ses fonctions en septembre 2012 et la nouvelle direction n'a pas souhaité initier de nouveaux projets lors de ses premiers mois de prise de fonction. Le contact sera donc repris courant 2013.

II-2-d- Meurthe-et-Moselle

En Meurthe-et-Moselle, l'Agence de développement économique du Conseil général de Meurthe-et-Moselle a approché l'ANGC mais n'a pas donné suite.
- L'ANGC a été contactée en mars 2013 par l'Agence de développement économique du Conseil général de Meurthe et Moselle, qui porte un dispositif expérimental nommé « Idée Cap' » pour accompagner des jeunes en statut de Service Civique ayant un projet d'intérêt général. L'Agence souhaitait obtenir différentes informations dans la perspective de mettre en place une formation diplômante de type DUCA à destination des jeunes participant à Idée Cap'.
- L'ANGC a relu et complété un projet élaboré par l'Agence pour obtenir le financement de la mise en place d'un Groupement de Créateurs par le Conseil général de Meurthe-et-Moselle.
- L'ANGC n'a pas obtenu de retour de la part de l'Agence ensuite.

II-2-e- Charleville-Mézières (Ardennes)

L'ANGC a informé la Mission Locale de Charleville-Mézières et la Maison de l'Emploi du Bassin d'Emploi de Charleville-Mézières du dispositif par courrier en octobre 2012, en proposant de se déplacer pour une présentation détaillée.
La directrice de la Maison de l'Emploi du Bassin d'Emploi de Charleville-Mézières a indiqué à l'ANGC que des actions en faveur de l'entrepreneuriat étaient déjà en place en partenariat avec l'Adie, la BGE et la CMA et qu'elle rappellerait l'ANGC si elle était intéressée.

La directrice de la Mission Locale de Charleville-Mézières a témoigné de l'intérêt pour le dispositif, et l'ANGC s'est rendue sur place en novembre 2012 pour une présentation détaillée. Suite à cette réunion, la directrice de la Mission Locale de Charleville-Mézières a confirmé son intérêt pour le Groupement de Créateurs car il implique une définition large de l'esprit d'entreprendre. Des expériences menées dans le passé sur la création d'entreprise *stricto sensu* n'ont eu aucun résultat, car il semble que les jeunes du territoire n'envisagent pas la création d'entreprise.
Pour favoriser l'adhésion des conseillers de la Mission Locale, il a été convenu que, dans un premier temps, une enquête serait menée auprès des jeunes de la Mission Locale en janvier-février 2013 pour confirmer ou infirmer le non-intérêt des jeunes pour l'entrepreneuriat. Les résultats de l'enquête pourraient être présentés aux jeunes lors d'une conférence-débat sur l'entrepreneuriat. S'il s'avère que les jeunes ont de l'intérêt pour l'entrepreneuriat, alors l'ANGC et la Mission Locale organiseront une rencontre entre les conseillers de la Mission Locale de Charleville-Mézières et un conseiller d'une Mission Locale portant un Groupement de Créateurs.
Suite à cette réunion, à la demande de la Mission Locale, l'ANGC a transmis un exemple de projet collectif mené par le Groupement de Créateurs du Val de Marne (journal réalisé par les stagiaires du DUCA) et une proposition de questionnaire à utiliser pour l'enquête auprès des jeunes.

II-2-f- Behren-lès-Forbach (Moselle)

L'ANGC a informé la Mission Locale du Bassin Houiller du dispositif par courrier en octobre 2012, en proposant de se déplacer pour une présentation détaillée. **La directrice de la Mission Locale du Bassin Houiller a témoigné de l'intérêt pour le dispositif, et l'ANGC s'est rendue sur place en décembre 2012 pour une présentation à la directrice et au directeur-adjoint de la Mission Locale.**
Suite à cette réunion, la direction de la Mission Locale a confirmé son intérêt pour le Groupement de Créateurs, en envisageant dans un premier temps, d'ici février 2013, de se rapprocher de Missions Locales portant le dispositif afin d'avoir connaissance de leur expérience. Par ailleurs, l'ANGC a informé l'Acsé du projet et transmis les coordonnées des interlocuteurs de la Préfecture de Moselle avec lesquels la Mission Locale est en contact.

II-3- Actions nationales

L'ANGC a participé à différentes rencontres dans l'objectif de faire connaître la démarche Groupement de Créateurs, notamment lors de la **journée nationale organisée par l'UNML et le CNML pour les 30 ans des Missions Locales à Lille en décembre 2012**. A cette occasion, l'ANGC est intervenue dans le cadre d'un atelier consacré à l'entrepreneuriat des jeunes et a rencontré **trois directeurs de Missions Locales intéressés par le dispositif** : la Mission Locale d'Agen (Lot-et-Garonne, Région Aquitaine), la Mission Locale des Alpes de Haute-Provence et la Mission Locale de Nord Martinique. Un déplacement a été prévu tout début 2013 en Martinique pour présenter le projet à l'équipe de la Mission locale Nord Martinique et la Dieccte de Martinique.

Enfin, l'ANGC a poursuivi ses efforts dans le domaine de la **communicatio**n au moyen :
- de son site Internet (www.groupement-de-createurs.fr) et sa newsletter (voir en annexe 7) adressée à l'ensemble des Missions Locales, Maisons de l'Emploi et PLIE de France.
- d'une page Facebook
- d'une plaquette institutionnelle (téléchargeable sur le site Internet).



Page d'accueil du site Internet du réseau

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Conclusion

L'année 2012 a permis de consolider l'activité de 14 Groupements de Créateurs sur l'ensemble du territoire national, qui ont accompagné :

- 550 personnes en phase d'émergence de projet, dont 34% résident en CUCS
- 137 personnes en phase de formation au Diplôme d'Université de Créateur d'Activité (DUCA), dont 35% résident en CUCS.

En 2012, l'ANGC a concentré la majeure partie de ses efforts sur sa mission de consolidation des Groupements de Créateurs existants, au moyen des actions suivantes :

- en assurant le pilotage et la coordination de la mise en œuvre de l'évaluation d'impact dans le cadre du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, avec notamment l'apport de supports de communication et la mobilisation de missions de Service Civique
- en menant une démarche de labellisation, dans l'objectif d'inscrire le réseau dans une dynamique d'amélioration continue et d'améliorer la lisibilité du dispositif
- en renouvelant l'organisation des ateliers de mutualisation avec un atelier en juin 2012 consacré aux pratiques d'accompagnement d'émergence et un autre atelier en octobre 2012 concernant les pratiques d'accompagnement en phase de formation DUCA
- en poursuivant l'élaboration du dossier de demande d'inscription du DUCA au RNCP
- en poursuivant la mise en œuvre d'un système Extranet de suivi des publics et d'évaluation
- en fournissant un appui technique et pédagogique aux Groupements de Créateurs pour renforcer leur visibilité et leur notoriété auprès des habitants des quartiers Politique de la Ville
- en accompagnant les Groupements de Créateurs de façon individualisée, selon leurs besoins spécifiques.

Dans le cadre de conventions établies avec la Direccte, le Conseil régional d'Ile-de-France, le groupe Sanofi et le Conseil général de Seine-et-Marne, l'ANGC a mené des activités de consolidation spécifiques en Ile-de-France :

- en assurant la formation des nouveaux animateurs ayant pris leurs fonctions en cours d'année 2012 au sein de quatre Groupements de Créateurs franciliens
- en représentant le réseau auprès de la Région Ile-de-France et en obtenant l'élaboration d'un nouveau Règlement d'intervention spécifique aux Groupements de Créateurs, qui a été voté par le Conseil régional en novembre 2012.
- en représentant les Groupements de Créateurs franciliens concernés par la convention de revitalisation Sanofi auprès de la Direccte Ile-de-France et du groupe Sanofi
- en favorisant l'homogénéisation des pratiques et la bonne coordination du réseau au sein du Comité Technique francilien des Groupements de Créateurs, avec l'amélioration des outils communs (cahier des charges et convention locale de partenariat)
- en élaborant un bilan régional consolidé pour valoriser les résultats des Groupements de Créateurs au regard des objectifs et indicateurs fixés par la Région Ile-de-France.
- en menant des actions spécifiques dédiées aux allocataires du RSA en Seine-et-Marne, dans le cadre d'une convention avec le Conseil général de Seine-et-Marne.

L'ANGC a poursuivi ses démarches d'essaimage, avec 25 structures sensibilisées à la démarche Groupement de Créateurs en 2012 :

- en élargissant la zone d'intervention de Groupements de Créateurs franciliens existant avec une attention particulière pour les territoires concernés par la Politique de la Ville (Melun, Montereau Fault Yonne pour le Groupement de Créateurs de Sénart, Ivry-Vitry pour le Groupement de Créateurs du Val de Marne)
- au sein des territoires ayant manifesté leur intérêt pour la démarche Groupement de Créateurs (Rueil-Malmaison / Suresnes, Garges / Sarcelles / Villiers-le-Bel, Saint-Brieuc, Tours et Poitiers), situés dans des départements qui ne disposent pas encore de Groupements de Créateurs
- au sein de territoires identifiés par l'Acsé à viser en priorité, notamment Dreux, Sainte-Gemme-Moronval (Eure-et-Loir), à Charleville-Mézières (Ardennes), à Saint-Dizier (Haute-Marne), Behren-lès-Forbach (Moselle), Valence (Drôme) et Saint-Etienne (Loire). L'ANGC a informé les structures d'accompagnement (Missions locales, maisons de l'Emploi) de ces territoires du dispositif par courrier

en octobre 2012, en proposant de se déplacer pour une présentation détaillée. Quelques structures ont été intéressées, notamment les Missions Locales de Charleville-Mézières et de Behren-lès-Forbach, que l'ANGC est allée rencontrer en novembre et décembre 2012.

Perspectives 2013

En 2013, l'action de l'ANGC sera menée selon les axes suivants :

AXE 1 : CONSOLIDATION DES GROUPEMENTS DE CREATEURS EXISTANTS

Les actions suivantes seront menées au niveau national :

1-1- Professionnalisation du réseau par l'organisation et l'animation de deux semaines d'ateliers de mutualisation de pratiques (en mai sur les pratiques de formation DUCA et lors du second semestre sur les pratiques de sensibilisation et d'émergence).
Ces ateliers visent à améliorer la qualité du service rendu au public, notamment auprès des personnes des quartiers prioritaires. Dans le cadre de l'atelier dédié aux pratiques de sensibilisation et d'émergence, un temps de travail sera consacré aux actions de sensibilisation visant les quartiers prioritaires : identification des différents types de partenaires prescripteurs, collecte des informations utiles pour mieux comprendre la vie du quartier, immersion dans le quartier et visite des partenaires identifiés au préalable, actions de sensibilisation pouvant être menées directement auprès des jeunes.

1-2- Finalisation et dépôt du dossier de demande d'inscription du DUCA (désormais intitulé « Entrepreneur TPE - DU Créateur d'Activité) au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles).
L'inscription du DUCA au RNCP permettra de donner une reconnaissance nationale au DUCA, au bénéfice des titulaires, qui, pour la majorité et notamment ceux venant des quartiers prioritaires, ne sont pas bacheliers voire non diplômés.

1-3- Appui technique et pédagogique aux Groupements de Créateurs pour renforcer leur visibilité et leur notoriété auprès des habitants des quartiers Politique de la Ville : mise en relation avec les délégués du Préfet, organisation de campagnes d'information, identification des différents types de partenaires prescripteurs, collecte des informations utiles pour mieux comprendre la vie du quartier, immersion dans le quartier et visite des partenaires identifiés au préalable, actions de sensibilisation menées directement auprès des jeunes. L'ANGC encouragera les Groupements de Créateurs à recourir au dispositif du Service Civique pour renforcer leurs moyens d'actions dans les quartiers, comme cela a été fait avec succès en Ile-de-France en 2011 et 2012.

1-4- Accompagnement individuel des Groupements de Créateurs
L'ANGC continuera à accompagner individuellement chaque Groupement de Créateurs, pour répondre à leurs besoins spécifiques d'assistance technique dans les domaines pédagogique, financier, partenarial, etc.

1-5- Pilotage et coordination de la mise en œuvre de l'évaluation d'impact dans le cadre du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse
L'échantillon de l'évaluation sera constitué jusqu'au 28 février 2013. Grâce aux moyens complémentaires obtenus par l'ANGC, les Groupements de Créateurs n'ayant pas atteint leurs objectifs au 31 décembre 2012 (Orne, Paris, Sénart, Marne la Vallée, Val d'Orge, Hauts de Seine, Seine Saint Denis) réaliseront des actions de sensibilisation renforcées afin d'atteindre le volume d'inclusion initialement prévu.
Le partenariat avec l'association Créative sera poursuivi de façon soutenue pour les Groupements de Créateurs de Paris, Val d'Orge, Hauts de Seine et Seine Saint Denis. Les volontaires Service civique suivront le plan d'action proposé par l'ANGC et les Groupements de Créateurs concernés durant leurs journées de formation. Les Groupements de Créateurs de l'Orne et de Sénart mobiliseront un chargé de sensibilisation afin d'exploiter au mieux le questionnaire d'accueil par des relances téléphoniques plus poussées, et des actions directes auprès des jeunes des Missions Locales et des territoires Politiques de la Ville.

Les actions qui suivront la fin de la période d'inclusion seront essentiellement axées sur le suivi de l'accompagnement des jeunes du groupe de bénéficiaires et l'amélioration du taux de réponse aux enquêtes à 11 et 21 mois après l'entrée dans l'Expérimentation. En effet, afin de garantir un seuil de détection optimale de l'impact des Groupements de Créateurs sur l'autonomie et l'insertion des jeunes, il est essentiel que les participants du groupe de bénéficiaires suivent un accompagnement effectif, et il est d'autant primordial que l'ensemble des jeunes inclus, quel que soit le groupe, puisse répondre aux enquêtes de suivi afin d'obtenir des résultats probants. L'ANGC travaillera sur ces questions avec l'équipe d'évaluation à partir des propositions des Groupements de Créateurs émises lors des Comités de pilotage et des ateliers de mutualisation de pratiques.
Par ailleurs, l'ANGC poursuivra l'accompagnement administratif des Groupements de Créateurs en assurant le suivi du financement dans le cadre de la convention relative à l'Expérimentation, et en proposant des visites de terrain réalisés conjointement avec l'équipe d'évaluation afin de garantir le bon déroulement de l'évaluation.

Les actions spécifiquement menées en Ile-de-France seront les suivantes :

1-6- Appui technique et pédagogique aux Groupements de Créateurs afin de poursuivre le renforcement de leur visibilité et leur notoriété auprès des publics en difficulté : jeunes déscolarisés, personnes éloignés de l'emploi, bénéficiaires des minima sociaux, habitants des quartiers Politique de la Ville.
Dans cette perspective, en dehors de modalités d'action déjà évoquées dans le chapitre correspondant à l'animation au niveau national, en Ile de France, l'ANGC procédera à l'expérimentation des nouvelles formules de sensibilisation dans les quartiers Politique de la Ville, en associant des étudiants des Départements Gestion des Entreprises et Administrations ou bien des Carrières sociales des IUT partenaires dans le cadre des Projets tutorés.
Au-delà des apprentissages pédagogiques relatifs à la mise en œuvre d'un projet tutoré, cette mission leur permettra de mieux connaître notre dispositif et d'être sensibilisés directement à l'entrepreneuriat - développer leur propre fibre entrepreneuriale, qui paradoxalement, est en général assez faible chez les étudiants de Gestion d'entreprises et administrations. Par ailleurs, ils seraient également sensibilisés à la réalité socioéconomique des jeunes des quartiers politique de la ville ce qui pourrait développer leur implication "citoyenne", et contribuer à les associer à la solution des problématiques du développement économique et social de leur territoire.
Par ailleurs, nous poursuivrons notre travail d'identification et d'appui à la sensibilisation de nouveaux types de prescripteurs potentiels qui travaillent auprès des publics en difficulté (par exemple les professionnels des FJT, les centres sociaux et socio-culturels, etc.).

1-7 Identification et précision des partenariats nécessaires pour une meilleure articulation de notre accompagnement avec les autres dispositifs existants en matière d'orientation, formation, insertion et création d'activité.
Pleinement présents dans l'éventail des dispositifs appuyés et reconnus par les principaux interlocuteurs institutionnels sur le plan régional, nous devons aujourd'hui chercher une intégration *ad hoc* dans ce panorama. Pour ce faire, nous procéderons au :
Recensement des partenariats nécessaires –en amont et en aval de nos diverses phases d'accompagnement (période pré et post-émergence /formation) en fonction des besoins identifiés par l'ensemble des Groupements de Créateurs en la matière, afin de garantir des relais appropriés et un meilleur suivi pour le public reçu et accompagné au sein de notre réseau.
Développement du travail de construction, voire de formalisation des partenariats souhaitables dans notre région, en vue d'optimiser l'articulation ci-dessus évoquée et, bien évidemment, nous poursuivrons le développement des partenariats déjà amorcés avec les représentations régionales de promotion de l'entrepreneuriat.

AXE 2 : ESSAIMAGE

Dans le cadre du projet FSE « Transfert et essaimage de la démarche Groupement de Créateurs : insertion des jeunes peu qualifiés par l'entreprenariat », l'action de l'ANGC consistera à :

2-1- Réaliser un diagnostic partagé concernant l'offre d'accompagnement à l'émergence de projet accessible aux jeunes des Missions Locales et définir une stratégie d'essaimage de la démarche Groupement de Créateurs sur l'ensemble du territoire national pour les années 2013-2015, en impliquant notamment, au sein de groupes de travail et d'entretiens :
- les Missions Locales au travers de leurs représentants nationaux (UNML et CNML) et de leurs représentants régionaux (ARML - associations régionales des Missions Locales)
- les acteurs de la création d'activité au travers de leurs têtes de réseaux régionales et nationales (BGE, coopératives d'activités et d'emploi, couveuses, CCI, CMA, CRESS, France Initiative, France Active, Caisse de dépôts pour le réseau des Cités Lab, Adie)
- les Universités au travers de la Conférence des Présidents d'Universités (CPU).
- l'Etat et des collectivités locales, en particulier les Régions dont la formation professionnelle est la compétence, mais aussi les Conseils Généraux et les communes.
- des acteurs privés, notamment le Groupe Sanofi et l'UIMM, partenaires des Groupements de Créateurs depuis 2011, mais aussi d'autres entreprises et fondations investies dans le champ de l'accompagnement des jeunes (fondation MACIF, fondation Alpha et Omega…).

2-2- Sécuriser les moyens nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie d'essaimage de la démarche auprès de financeurs publics et privés, avec l'appui des réseaux nationaux et régionaux mobilisés lors de la première phase de définition de la stratégie d'essaimage.
Il s'agira également de favoriser le développement des compétences des conseillers des Missions Locales dans le domaine de l'accompagnement à l'émergence d'initiatives et de projets de création d'activité des jeunes des Missions Locales en mobilisant les plans de formation des années 2014 et suivantes mis en œuvre par l'UNML et les ARML. Ces formations contribueront à lever les freins souvent observés parmi les conseillers en sensibilisant les conseillers à la création d'activité comme réel vecteur d'insertion sociale et professionnelle, non seulement en permettant à des jeunes de s'insérer effectivement par la création d'une activité, mais aussi et surtout en leur permettant de développer leur autonomie, au sens de faculté de décider et d'agir par eux-mêmes, et, ainsi, de se remobiliser dans leur parcours d'insertion.

2-3- Elaborer les outils nécessaires à l'essaimage : supports d'information et de communication, supports pédagogiques…
L'élaboration de ces outils sera réalisée en concertation avec les réseaux nationaux et régionaux mobilisés lors de la première phase de définition de la stratégie d'essaimage.
Dans ce cadre, la démarche de construction du label « Groupement de Créateurs » sera poursuivie, avec la finalisation de la première phase "interne" de construction du label, avec les acteurs du réseau, et l'amorçage de la seconde phase de validation « externe » avec les partenaires externes, notamment les financeurs des Groupements de Créateurs, qui conduira à amender le cahier des charges avec les partenaires.

2-4- Expérimenter l'essaimage dans deux Missions Locales volontaires en métropole pour mettre en place la démarche Groupement de Créateurs, ce qui supposera les activités suivantes pour l'ANGC :
- participation à l'élaboration d'un diagnostic territorial
- participation, aux côtés des Missions Locales concernées, à la mobilisation des opérateurs partenaires locaux (IUT et OTCA)
- participation, aux côtés des Missions Locales concernées, à la mobilisation des financeurs (Régions, CUCS, Départements)
- formation des futurs conseillers dédiés aux deux nouveaux Groupements de Créateurs et de l'ensemble des équipes de conseillers des deux Missions Locales, pour une durée totale de 6 jours pour chaque formation, dans le cadre d'une vente de prestations de formation (coût de la formation : 6500 €)
- assistance technique lors du lancement du Groupement de Créateurs.

Par ailleurs, suite à l'intérêt manifesté pour la démarche Groupement de Créateurs par la Mission Locale Nord Martinique, une action visera l'essaimage en Martinique :

2-5- Réaliser une étude d'opportunité et de faisabilité préalable à la mise en place d'un Groupement de Créateurs en Martinique
Les objectifs de l'action seront les suivants :
1. Définir les conditions de faisabilité de la mise en place d'un Groupement de Créateurs en Martinique.
2. Former les professionnels des Missions Locales et des partenaires de la formation (Université et acteur d'accompagnement à la création d'entreprise) au dispositif Groupement de Créateurs.

Pour l'essaimage en Ile-de-France, les actions suivantes seront menées :

2-6- Accompagnement de l'ouverture d'un nouveau site dans le département du Val d'Oise, sur le territoire de Garges-lès-Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel porté par la Mission locale du Val d'Oise Est pour ce qui est des départements ne disposant pas encore d'un Groupement de Créateurs.

2-7- Accompagnement de l'ouverture de l'antenne du Groupement de Créateurs du Val de Marne portée par la Mission locale d'Ivry-Vitry.

2-8- Exploration des perspectives de réponse aux sollicitations des territoires ayant manifesté leur intérêt pour la démarche Groupement de Créateurs
Cette action visera notamment la Maison de l'Emploi et de la Formation Sud 77, à Montereau Fault Yonne, mais également des demandes évoquées par la Direction de l'IFIS[1] et l'équipe qui développe actuellement un travail de recherche-action pour la ville de la Ferté-sous-Jouarre), soit par le biais d'une mise en activité d'un nouveau site, soit par le biais de la création d'antennes assurant une phase d'émergence articulée aux phases de formation actuellement portées par les Groupements de Créateurs existants dans le département.

2-9 Développement d'une nouvelle stratégie d'essaimage de la démarche au sein de la Seine et Marne résultant de l'implication directe du Conseil Général comme prescripteur et co-financeur.
Celle-ci considère la formation de certains professionnels travaillant au sein des Associations d'Accompagnement Vers l'Emploi (A.A.V.E.) habilitées comme Référentes RSA par le Département. Le choix serait opéré en fonction de leur éloignement des sites des Groupements de Créateurs de Sénart et de Marne-la-Vallée-. Ceci permettra d'élargir le public bénéficiant de nos méthodes d'accompagnement à l'émergence de projet sans forcément créer des nouveaux Groupements de Créateurs en Seine-et-Marne dans l'immédiat.
La fraction de ce public désirant intégrer la formation au DUCA pourrait bénéficier d'une prestation visant la validation de sa phase d'émergence au sein d'un des deux Groupements de Créateurs actuellement existants et se présenter au Jury d'admission en vue d'intégrer la phase de formation au DUCA.

Par ailleurs, l'ANGC poursuivra son action de **valorisation de la démarche Groupement de Créateurs et des parcours des personnes accompagnées** en s'appuyant sur ses supports de communication, notamment son site Internet et sa Newsletter.

[1] Institut Francilien d'Ingénierie de Services.

ANNEXES

Annexe 1 : Publics accompagnés par les Groupements de Créateurs en 2012

Annexe 2 : Questionnaire d'accueil

Annexe 3 : Témoignages des volontaires du Service Civique aux côtés des Groupements de Créateurs (article paru dans la newsletter ANGC d'octobre 2012)

Annexe 4 : Objet des interventions individuelles réalisées par l'ANGC auprès des Groupements de Créateurs franciliens

Annexe 5 : Les Groupements de Créateurs dans la presse

Annexe 6 : Liste des structures sensibilisées par l'ANGC à la démarche Groupement de Créateurs

Annexe 7 : Newsletters du réseau diffusées en 2012

Annexe 1 : Publics accompagnés par les Groupements de Créateurs en 2012

	Côtes d'Armor (28)			Pays de Redon - Bretagne Sud (35)			Orne (61)						Tarbes (65)		Vaulx-en-Velin (69)			Paris (75)			Sénart (77)			Marne-la-Vallée / Val-Maubuée (77)			Val d'Orge (91)			Seine-Saint-Denis (93)			Val de Marne (94)			Guadeloupe (97)		Sud Réunion (97)
							dont Alençon		dont Argentan		dont Aigle Mortagne																													
	S	E	F	S	E	F	S	E	S	E	S	E	S	E	S	E	F	S	E	F	S	E	F	S	E	F	S	E	F	S	E	F	S	E	F	S	E	F	S	E	F
Nombre total de bénéficiaires sur l'année 2012	**20**	**16**	**10**	**56**	**43**	**17**	**17**	**12**	**47**	**5**	**83**	**15**	**51**	**23**	**26**	**18**	**14**	**108**	**53**	**16**	**290**	**60**	**16**	**193**	**62**	**18**	**243**	**58**	**15**	**122**	**56**	**18**	**95**	**47**	**23**	**312**	**82**	**20**
Résidence dans les territoires prioritaires				Pas de terr. prior.					Pas de territoire prioritaire																													
Personnes résidant dans les territoires Politique de la Ville (1) + (2)	2	2	2	0	0	0	7	6	0	0	0	0	nr	0	nr	13	10	38	20	7	97	19	4	52	20	5	135	34	4	46	18	15	17	8	5	nr	47	7
dont personnes résidant en ZUS/ZFU (1)	1	1	1	0	0	0	7	6	0	0	0	0	nr	0	nr	13	10	14	10	0	6	1	0	5	1	1	123	29	0	29	12	6	13	5	3	nr	6	0
Age																																						
Ligne de vérification de cohérence	*20*	*16*	*10*	*nr*	*nr*	*17*	*17*	*12*	*47*	*5*	*83*	*15*	*51*	*23*	*nr*	*18*	*14*	*108*	*53*	*16*	*290*	*60*	*16*	*193*	*62*	*18*	*243*	*58*	*15*	*122*	*56*	*18*	*91*	*46*	*23*	*312*	*82*	*20*
Jeunes de 16 à 25 ans révolus	2	2	0	nr	nr	2	17	12	47	5	83	15	51	23	nr	14	12	75	47	14	150	35	7	140	24	14	85	28	6	41	14	8	69	34	17	312	82	20
Adultes de 26 à 44 ans	13	10	4	nr	nr	5	0	0	0	0	0	0	0	0	nr	4	2	26	2	1	93	19	6	32	24	4	153	27	8	64	33	8	21	12	6	0	0	0
Adultes de plus de 45 ans	5	4	6	nr	nr	10	0	0	0	0	0	0	0	0	nr	0	0	7	4	1	47	6	3	21	14	0	5	3	1	17	9	2	1	0	0	0	0	0
Genre																																						
Ligne de vérification de cohérence	*20*	*16*	*10*	*56*	*43*	*17*	*17*	*12*	*nr*	*5*	*nr*	*15*	*51*	*23*	*nr*	*18*	*14*	*108*	*53*	*16*	*290*	*60*	*16*	*193*	*62*	*18*	*243*	*58*	*15*	*122*	*56*	*18*	*93*	*47*	*23*	*nr*	*82*	*20*
Hommes	7	5	3	21	13	3	12	5	nr	0	nr	7	26	10	nr	9	8	51	31	10	149	27	6	107	34	10	102	26	4	64	30	4	36	17	11	nr	38	9
Femmes	13	11	7	35	30	14	5	7	nr	5	nr	8	25	13	nr	9	6	57	22	6	141	33	10	86	28	8	141	32	11	58	26	14	57	30	12	nr	44	11
Niveau de qualification																																						
Ligne de vérification de cohérence		*16*	*10*		*nr*	*17*		*12*		*5*		*15*		*23*		*nr*	*14*	*108*	*53*	*16*	*290*	*60*	*16*	*181*	*61*	*18*	*nr*	*58*	*15*	*95*	*44*	*18*	*nr*	*47*	*23*		*82*	*20*
Niveau VI (6ème à 4ème-3ème ou formation professionnelle de 1 an)		0	0		nr	0		1		0		0		3		nr	0	5	4	1	41	12	1	16	3	1	nr	6	2	13	1	0	nr	3	1		2	1
Niveau Vbis (3ème ou 4ème-3ème techno. ou < terminale de 2nds cycles courts)		0	1		nr	0		4		0		12		3		nr	1	2	2	1	25	5	2	22	4	3	nr	19	2	3	3	1	nr	4	4		12	1
Niveau V (abandon avant terminale, terminale de 2nds cycles courts pro.)		0	0		nr	7		7		2		0		9		nr	11	36	15	9	82	20	5	34	11	5	nr	16	4	35	11	2	nr	10	6		38	6
Niveau IV (classe terminale, abandon post bac –niveau Bac-)		3	1		nr	8		0		2		1		8		nr	2	41	30	4	77	12	5	76	26	8	nr	9	5	18	16	10	nr	26	11		26	10
Niveau III (diplôme bac + 2)		9	5		nr	1		0		1		2		0		nr	0	13	2	1	38	6	3	17	9	0	nr	6	2	16	8	2	nr	3	1		2	2
Niveau II et I (diplôme supérieur au bac + 2)		4	3		nr	1		0		0		0		0		nr	0	11	0	0	27	5	0	16	8	1	nr	2	0	10	5	3	nr	1	0		2	0
Situation administrative																																						
Demandeurs d'emploi		16	10		nr	13		8		nr		9		nr		nr	11	52	22	11	177	39	16	188	60	18	nr	58	8	58	37	16	nr	47	23		nr	20
dont demandeurs d'emploi de longue durée (inscrit à PE depuis 1 an ou plus)		10	6		nr	9		0		nr		6		nr		nr	1	7	0	0	74	29	8	188	60	18	nr	15	5	14	13	7	nr	0	0		nr	16
Allocataires du RSA		0	0		nr	2		0		nr		0		nr		nr	0	1	1	1	17	7	2	20	12	1	nr	8	5	29	16	1	nr	0	0		nr	2
Travailleurs handicapés		0	0		nr	0		0		nr		0		nr		nr	0	26	5	5	5	2	2	2	2	1	nr	2	2	3	3	1	nr	0	0		nr	0
Personnes orientées vers les opérateurs du NACRE	8	6	4	0	0	0	nr	nr	nr	nr	nr	0	nr	nr	nr	nr	nr	0	0	0	96	nr	nr	nr	2	nr	0	15	0	5	6	1	0	nr	1	nr	nr	nr
Personnes ayant bénéficié du NACRE		0	0		0	0		nr		nr		0		nr		nr	nr		0	0		nr	nr		nr	nr		3	0		nr	nr		nr	1		nr	nr
Personnes orientées vers d'autres acteurs d'appui à la création d'entreprise	15	11	8	0	17	17	nr	nr	nr	nr	nr	3	nr	nr	nr	nr	nr	12	0	13	41	17	4	61	12	3	9	22	4	27	15	10	0	nr	2	nr	nr	3
Personnes orientées vers des opérateurs de formation	3	1	1	0	1	1	nr	nr	2	1	nr	4	nr	nr	nr	nr	nr	0	2	0	24	31	1	nr	1	nr	3	14	3	9	3	4	0	nr	1	nr	nr	nr
Personnes orientées vers des opérateurs dans le domaine de l'accompagnement vers l'emploi	4	2	1	0	0	0	nr	nr	nr	nr	nr	5	nr	nr	nr	nr	nr	0	1	0	30	12	4	nr	nr	nr	24	18	3	25	14	3	0	nr	nr	nr	nr	17
Prescripteurs (nombre de personnes orientées par prescripteur)																																						
Mission Locale	4			nr			17		47		83		51		nr		11	40			126	25		120			85			26			68			312		
Pôle Emploi	11			nr			0		0		0		0		nr		0	nr			nr			nr			nr			nr			nr			0		
Service jeunesse	0			nr			0		0		0		0		nr		1	nr			nr			nr			nr			nr			nr			0		
BIJ	0			nr			0		0		0		0		nr		0	nr			nr			nr			nr			nr			nr			0		
Opérateurs NACRE	0			nr			0		0		0		0		nr		0	nr			nr			nr			nr			nr			nr			0		
Autres (régies de quartier, EDS, etc.)	4			nr			0		0		0		0		nr		2	nr			nr			nr			nr			nr			nr			0		
Nb de personnes ayant participé à au moins 4 entret. indiv. ou 2 entret. ind. et 1 atelier collectif					**0**			**5**											**53**			**60**			**36**			**43**			**56**			**19**				
Répartition par nb de participations aux entretiens d'émergence (hors entretien ou info coll sensibilisation)																																						
Ligne de vérification de cohérence / volume public en émergence		*15*			*17*			*10*		*5*		*15*		*nr*		*nr*			*22*			*215*			*55*			*58*			*56*			*27*			*nr*	
Ont participé à 1 seul entretien d'émergence		0			17			2		1				nr		nr			4			109			12			14			0			17			nr	
Ont participé à exactement 2 entretiens d'émergence		5			0			1		3				nr		nr			0			38			13			5			48			8			nr	
Ont participé à exactement 3 entretiens d'émergence		10			0			2				1		nr		nr			0			23			11			6			8			1			nr	
Ont participé à exactement 4 entretiens d'émergence		0			0			3		1				nr		nr			7			21			6			24			0			0			nr	
Ont participé à 5 entretiens d'émergence ou plus		0			0			2				14		nr		nr			11			24			13			9			0			1			nr	
Ligne de vérification de cohérence / nb total d'entretiens		*40*			*17*			*32*		*11*		*73*		*nr*		*nr*			*87*			*458*			*160*			*183*			*120*			*41*			*nr*	
Nombre total d'entretiens individuels d'émergence réalisés par le Groupement de Créateurs		nr			17			32		11		86		nr		nr			22			491			202			152			120			27			nr	
Ligne de vérification de cohérence / nb moyen d'entretiens		*2,5*			*0,4*			*2,7*		*2,2*		*5,7*		*nr*		*nr*			*0,4*			*8,2*			*3,3*			*2,6*			*2,1*			*0,6*			*nr*	
Nombre moyen de participations à des entretiens individuels par personne entrée en phase d'émergence		3			1			nr		2		6		nr		nr			20			2			3			3			2,1			1,8			nr	
Répartition par nb de participations aux ateliers collectifs (hors entretien ou info coll sensibilisation)								0		0				0		0			0			0			0			0			0			0			0	0
Ligne de vérification de cohérence / volume public en émergence		*16*			*43*			*0*		*0*		*0*		*nr*		*nr*			*36*			*43*			*40*			*56*			*56*			*45*			*nr*	
Ont participé à 1 seul atelier collectif d'émergence		0			20			0		0		0		nr		nr			0			16			14			0			5			18			nr	
Ont participé à exactement 2 ateliers collectifs d'émergence		0			3			0		0		0		nr		nr			2			8			10			1			10			10			nr	
Ont participé à exactement 3 ateliers collectifs d'émergence		8			2			0		0		0		nr		nr			3			3			7			2			7			11			nr	
Ont participé à exactement 4 ateliers collectifs d'émergence		8			1			0		0		0		nr		nr			2			9			7			1			10			5			nr	
Ont participé à 5 ateliers collectifs d'émergence ou plus (le cas échéant)		0			17			0		0		0		nr		nr			29			7			2			52			24			1			nr	
Ligne de vérification de cohérence / Nombre total de participations à des ateliers collectifs d'émergence		*56*			*121*			*0*		*0*		*0*		*nr*		*nr*			*166*			*112*			*93*			*272*			*206*			*96*			*nr*	
Nombre total d'ateliers collectifs d'émergence animés par le Groupement de Créateurs		56			12			0		0		0		nr		nr			36			10			65			24			7			44			nr	
Ligne de vérification de cohérence / nb moyen d'ateliers		*3,5*			*2,8*			*0,0*		*0,0*		*0,0*		*nr*		*nr*			*3,1*			*1,9*			*1,5*			*4,7*			*3,7*			*2,0*			*nr*	
Nombre moyen de participations à des ateliers collectifs par personne entrée en phase d'émergence		3,5			9			0		0		0		nr		nr			35			3 (2.8)			1,5			2,4			3,6			1			nr	

Annexe 1 : Publics accompagnés par les Groupements de Créateurs en 2012 (suite)

	Côtes d'Armor (28)			Pays de Redon - Bretagne Sud (35)			Orne (61)						Tarbes (65)		Vaulx-en-Velin (69)			Paris (75)			Sénart (77)			Marne-la-Vallée / Val-Maubuée (77)			Val d'Orge (91)			Seine-Saint-Denis (93)			Val de Marne (94)			Guadeloupe (97)		Sud Réunion (97)
							dont Alençon		dont Argentan		dont Aigle Mortagne																											
	S	E	F	S	E	F	S	E	S	E	S	E	S	E	S	E	F	S	E	F	S	E	F	S	E	F	S	E	F	S	E	F	S	E	F	S	E	F
Nombre total de bénéficiaires sur l'année 2012	20	16	10	56	43	17	17	12	47	5	83	15	51	23	26	18	14	108	53	16	290	60	16	193	62	18	243	58	15	122	56	18	95	47	23	312	82	20
Reprises d'activité pendant la phase d'émergence																																						
Emploi		2			2			nr		1		7		nr		nr			6			20			20			5			4			13			nr	
Emploi salarié CDD de moins de 6 mois		2			0			nr						nr		nr			1			5			5			1			2			3			nr	
Emploi salarié CDD de plus de 6 mois		0			2			nr				5		nr		nr			2			4			4			2						3			nr	
Emploi salarié en CDI		0			0			nr		1		2		nr		nr			2			9			6			2			2			5			nr	
Emploi salarié en Intérim		0			0			nr						nr		nr			1			2			5			0						2			nr	
Formation		0			3			nr		0		0		nr		nr			21			16			4			6			1			2			nr	
Formation (Aigle)								nr				4		nr		nr																					nr	
Formation qualifiante		0			2			nr						nr		nr			20			15			4			5			1			2			nr	
Formation non qualifiante		0			1			nr						nr		nr			1			1			0			1									nr	
Création d'activité		3			6			nr		0		1		nr		nr			0			7			8			11			3			6			nr	
Entreprise SARL		0			2			nr						nr		nr			0			1			0			2									nr	
Entreprise EURL		1			0			nr						nr		nr			0			1			0			0									nr	
Autoentrepreneur		0			1			nr				1		nr		nr			0			1			2			2						1			nr	
Association		0			0			nr						nr		nr			0			1			0			1									nr	
Autres (scop, etc.)		0			0			nr						nr		nr			0			0			1			2						1			nr	
Est en cours de création		2			3			nr						nr		nr			0			3			5			4			3			4			nr	
Durée moyenne de la phase d'émergence (nombre de mois entre le premier et le dernier entretien/atelier)		1			3			nr		nr		4		nr		3			6			4			1.5			2			4			2			nr	
Nombre de personnes accompagnées en émergence positionnées sur la phase de formation		11			17			nr								14			16			9			11			15			4			25				
Répartition par type d'indemnisation																																						
Ligne de vérification de cohérence / volume public en formation			10			17											14			16			16			15			21			18			23			20
Allocations Pôle Emploi (AREF)			0			11											2			3			7			4			0			5			15			2
RSA			0			2											2			0			2			2			4			0			0			2
ASP / stagiaire de la formation professionnelle			10			0											10			9			7			9			15			10			8			16
Autre			0			4														4			0			0			2			3			0			0
Répartition par nb de participations aux entretiens individuels avec OA																																						
Ligne de vérification de cohérence / volume public en formation			10			17											nr			14			16			5			24			18			nr			20
Ont participé à 1 seul entretien			0			0											nr			0			1			5			0			2			nr			0
Ont participé à 2 entretiens			0			17											nr			0			0			0			15			4			nr			0
Ont participé à 3 entretiens			0			0											nr			0			2			0			0			5			nr			1
Ont participé à 4 entretiens			0			0											nr			0			0			0			0			2			nr			1
Ont participé à 5 entretiens ou plus			10			0											nr			14			13			0			9			5			nr			18
Répartition par nombre de participations aux entretiens individuels avec l'OTCA																																						
Ligne de vérification de cohérence / volume public en formation			nr			17											nr			14			15			14			15			17			nr			nr
Ont participé à 1 seul entretien			nr			0											nr			0			1			0			0			2			nr			nr
Ont participé à 2 entretiens			nr			0											nr			0			0			0			2			1			nr			nr
Ont participé à 3 entretiens			nr			0											nr			0			1			0			1			3			nr			nr
Ont participé à 4 entretiens			nr			0											nr			0			0			2			3			2			nr			nr
Ont participé à 5 entretiens ou plus			nr			17											nr			14			13			12			9			9			nr			nr
Déroulement de la formation																																						
Stagiaires ayant abandonné la formation en cours			1			2											3			3			4			7			6			2			7			1
Stagiaires ayant suivi l'ensemble de la formation			9			15											11			13			13			8			9			16			16			19
Stagiaires s'étant présentés au jury intermédiaire			0			15											14			14			15			13			8			11			16			
Stagiaires s'étant présentés au jury final			8			15											10			13			12			8			9			13			16			17
Stagiaires ayant obtenu le DU			8			15											8			11			11			7			9			11			14			14
<u>3 mois</u> après la sortie de la phase d'émergence et/ou de formation																																						
Emploi																																						
En emploi CDI		nr	nr		nr	nr		nr		nr		3		nr		nr	1		4	2		10	1		5	1		4	1		5	1		nr	6		nr	1
En emploi CDD de 6 mois ou plus		nr	nr		nr	nr		nr		nr		5		nr		nr	4		1	7		5	1		2	2		2	1		2	2		nr	2		nr	1
En emploi CDD de moins de 6 mois (intérim)		nr	nr		nr	nr		nr		nr				nr		nr			0	3		6	1		8	3		2	2		3	1		nr	3		nr	1
En emploi autre type de contrat salarié (contrats aidés)		nr	nr		nr	nr		nr		nr				nr		nr			0	1		2	0		1	0		1	1		2	1		nr			nr	2
Création d'activité																																						
A créé une entreprise SARL		nr	nr		nr	nr		nr		nr				nr		nr	1		0	0		1	0		0	0		2	0					nr	1		nr	
A créé une entreprise EURL		nr	nr		nr	nr		nr		nr				nr		nr			0	0		0	0		0	0		0	0		1			nr			nr	
A créé en tant qu'autoentrepreneur		nr	nr		nr	nr		nr		nr		1		nr		nr			0	0		5	0		2	2		1	0		3	1		nr	1		nr	
A créé une association		nr	nr		nr	nr		nr		nr				nr		nr			0	0		1	0		0	0		0	4					nr			nr	
A crée ou intégré un autre type de structure (scop, etc.)		nr	nr		nr	nr		nr		nr				nr		nr			0	0		1	3		1	0		0	0					nr	2		nr	
Est en cours de création		nr	nr		nr	nr		nr		nr				nr		nr	1		0	12		4	9		5	2		3	3		4	8		nr	6		nr	3
A abandonné son projet de création		nr	nr		nr	nr		nr		nr				nr		nr			0	3		6	1		5	3		16	2		4	2		nr	1		nr	
Code NAF des activités créées (NAF niveau 5 soit 4 chiffres et une lettre)		nr	nr		nr	nr		nr		nr				nr		nr																		nr			nr	
Ex: 9602B Soins de beauté		nr	nr		nr	nr		nr		nr		5911B		nr		nr															7022Z			nr			nr	
Formation																																						
En formation qualifiante		nr	nr		nr	nr		nr		nr		nr		nr		nr	nr		38	2		5	1		4	0		1	1		1			nr	6		nr	1
En formation non qualifiante		nr	nr		nr	nr		nr		nr		nr		nr		nr	nr		2	0		1	0		0	0		3	2			2		nr	1		nr	1
<u>6 mois</u> après la sortie de la phase d'émergence et/ou de formation																																						
Emploi																																						
En emploi CDI																	2		4	2		7	1		4	1		0			3	1			8			1
En emploi CDD de 6 mois ou plus																			1	6		3	1		0	2		2				1			2			2
En emploi CDD de moins de 6 mois																			0	3		3	0		2	0		5			8	1			1			
En emploi intérim																			0	1		3	0		4	0		4			2	1			1			
En emploi autre type de contrat salarié																			0	0		0	0		2	0		2				1						1
Création d'activité																																						
A créé une entreprise SARL																	2		0	0		1	1		0	0		0							1			
A créé une entreprise EURL																			0	0		0	1		0	0		0			1				1			
A créé en tant qu'autoentrepreneur																	1		0	0		4	0		5	2		2			3	1			2			
A créé une association																			0	0		1	1		0	0		1										
A intégré une couveuse d'activité																						1	4															
Est en cours de création																	3		0	12		5	5		2	3		0			9	8			1			1
A abandonné son projet de création																			0	3		2	2					2			3	2						2
Code NAF des activités créées (NAF niveau 5 soit 4 chiffres et une lettre)																																						
Ex: 9602B Soins de beauté																																						
Formation																																						
En formation qualifiante																	4		38	2		12	1		2			0							7			2
En formation non qualifiante																			2	0		1	0		6			1			1	2			1			

Annexe 2 : Questionnaire d'accueil

GROUPEMENT DE CREATEURS
« Se construire et entreprendre pour réussir »

NOM : ______________________________
Prénom : ____________________________
Téléphone : __________________________
☐ Homme ☐ Femme

Date : ___/___/___
Age : ____ ans
Dernière classe fréquentée : _______________

Bonjour,

Dans le cadre d'une enquête sur les **jeunes** et la **création d'activité** (entreprises, associations ou événements), nous vous proposons de répondre à ce questionnaire :

1. **Avez-vous déjà imaginé d'être un travailleur indépendant, de créer votre propre entreprise ou association, ou d'organiser un événement ?**

   ☐ Oui ☐ Non

2. **Qu'est-ce qui vous empêcherait de créer votre propre activité ?**
   Vous pouvez cocher plusieurs raisons, dans ce cas, <u>soulignez</u> la plus importante.

   ☐ C'est trop compliqué
   ☐ Je n'aime pas décider par moi-même
   ☐ Je n'ai pas d'idée d'activité
   ☐ Je préfère un emploi stable
   ☐ Il faut beaucoup d'argent
   ☐ Rien ne m'en empêche
   ☐ Autre : __________________________
   ____

3. **Le Groupement de Créateurs est une structure d'accompagnement à la création d'activité de la Mission Locale. Aimeriez-vous savoir ce que peut-vous proposer le Groupement de Créateurs pour vous aider dans vos projets ?**

   ☐ Oui ☐ Non

4. **Jusqu'ici, qu'est-ce qui vous a empêché de demander des conseils, de l'aide, ou un accompagnement pour créer votre activité ?**
   Vous pouvez cocher plusieurs raisons, dans ce cas, <u>soulignez</u> la plus importante.

   ☐ Je ne savais pas où trouver de l'aide
   ☐ Je suis capable de m'en sortir seul
   ☐ Même avec ces aides, je ne me serais pas senti prêt
   ☐ Ces aides me semblaient inefficaces
   ☐ Ça prend trop de temps
   ☐ Je préférais attendre plus tard
   ☐ Rien ne m'en empêchait
   ☐ Je ne souhaite pas créer ma propre activité
   ☐ Autre : __________________________
   ____

Merci pour vos réponses !

Annexe 3 : Témoignages des volontaires du Service Civique aux côtés des Groupements de Créateurs (article paru dans la newsletter ANGC d'octobre 2012)

Des volontaires du Service Civique aux côtés des Groupements de Créateurs : premier bilan



Géraldine, Miezan et Christopher ont accompli une mission de Service Civique auprès des Groupements de Créateurs pour encourager les jeunes des quartiers à monter leurs projets. Nous avons recueilli leurs impressions, en complément du reportage qui avait été réalisé par l'Agence du service civique concernant Lytina, volontaire à l'ANGC (voir le reportage de 2:25 min.)

Pouvez-vous vous présenter et expliquer comment vous avez eu connaissance des propositions de missions auprès des Groupements de Créateurs ?

Miezan : Je m'appelle Miezan Ackah, j'ai 18 ans, je suis en première année de sociologie. J'étais inscrite à la Mission Locale. Je ne savais pas trop si j'allais avoir une fac, ou si j'allais devoir suivre une formation. L'animatrice du Groupement de Créateurs de Sénart, Jessica Maître, m'a dit qu'ils cherchaient un volontaire dans le cadre du Service Civique.

Christopher : Je m'appelle Christopher Loudoux, j'ai 22 ans, et je suis étudiant à distance en 1ère année de Master en Management des Entreprises dans une école de commerce. J'ai connu le Groupement de Créateurs grâce à une annonce publiée sur le site national du Service civique. Mon cursus de formation étant à distance, ça me laissait du temps pour faire cette mission.

Géraldine : Je m'appelle Géraldine Viseux. J'ai décidé de prendre une année pour acquérir de l'expérience dans le milieu du social. Je souhaite devenir éducatrice spécialisée avec les enfants et les adolescents. Dans ce genre de filière il est primordial d'avoir une expérience du terrain et du contact avec les personnes. Je me suis inscrite en Mission Locale où j'ai pu effectuer des stages de découverte dans le secteur. J'ai ensuite décidé de m'engager comme volontaire du Service Civique au Groupement de Créateurs du Val d'Orge.

Comment s'est passée votre mission de Service Civique, en tant qu'Ambassadeurs de la Création d'Activité auprès des Groupements de Créateurs ?

Géraldine : Dans l'ensemble, la mission a été riche en expérience puisque j'ai pu participer à beaucoup d'actions de sensibilisation, telles que le City bus, aller à la rencontre de la population sur le terrain, effectuer des informations collectives, créer des liens avec la population, participer à l'accompagnement proposé par le Groupement de Créateurs, à la première promotion du DUCA ou encore représenter le Groupement de Créateurs lors d'événements.

Christopher : J'ai été très bien accueilli par le Groupement de Créateurs de Paris. Avec un responsable qui est assez ouvert, qui prenait le temps de répondre à mes questions. Ma mission en elle-même n'a pas cessé d'évoluer du début à la fin, pour le meilleur. Elle consistait à sensibiliser des personnes en difficulté au dispositif des Groupements de Créateurs. On est là pour transmettre une information. C'est la personne qui est libre de décider. J'ai pour rôle d'aller au contact des habitants dans leur quartier, pour discuter, nouer des liens avec des associations, des partenaires institutionnels, des représentants des missions Politique de la Ville, pour informer justement tout le monde de notre existence et de ce que l'on peut apporter aux gens. Notamment les aider à créer un projet professionnel, dans le but de les rendre plus autonomes, et au final accéder à l'emploi. J'ai commencé par sensibiliser le 17ème arrondissement, pendant la grande majorité de ma mission. Récemment, on m'a attribué un peu plus la sensibilisation du 13ème et 14ème.

Miezan : J'ai été bien accueillie, surtout par ma tutrice, Jessica Maître, qui était là pour les « petits » problèmes que j'avais. Si j'avais des questions, elle était là pour moi… et ça s'est bien passé. J'étais basée sur Sénart. Le premier débat pour les 20 ans de la Mission Locale de Sénart étant consacré à l'emploi et la création d'activité, on en a profité pour sensibiliser les jeunes au Groupement de Créateurs. Il y avait des stagiaires du DUCA qui étaient là, un peu comme des « témoins », et ont pu faire passer le message : « tant que tu es jeune, tu peux y aller, tu peux créer ta propre activité ou ton entreprise ».

Avez-vous rencontré des difficultés durant vos missions ?

Géraldine : J'ai pu en effet rencontrer quelques difficultés, en particulier en ce qui concerne le terrain. je pensais que le Service Civique supposait avant tout un travail en groupe, or pour cette mission j'étais seule. Cela a été le point négatif, j'ai ressenti une réelle perte d'énergie. Je pense que cela diffère aussi selon les personnalités, mais pour ma part, je suis quelqu'un qui aime ressentir l'énergie d'un groupe, pour être au maximum active pour ce genre de mission. Les autres volontaires Service Civique ont ressenti la même frustration, et c'est parce que nous sommes les premiers que nous pouvons faire évoluer les choses pour les

prochaines missions Service Civique auprès des Groupements de Créateurs.
Christopher : C'est vrai que ce n'est pas facile d'aller seul dans des quartiers dits "difficiles", de rencontrer des jeunes qui sont souvent en groupe, de réussir à les intéresser. Il faut aussi savoir bien s'organiser, bien préparer ses visites et ne pas se perdre parmi tous les habitants et contacts. J'essaie pour mieux sensibiliser de contacter les «club de prévention». Ce sont des acteurs qui sont au contact des jeunes, qui vont les voir. Je pense qu'il faudrait que les volontaires du Service Civique puissent aussi prendre le temps de mener des entretiens sur place, dans un café par exemple.
Miezan : J'ai trouvé ma mission intéressante, mais j'aimais moins aller dans les quartiers. Ce n'est pas facile de faire bouger les jeunes. On a essayé toutes les méthodes. Le meilleur moyen, je pense, c'est de passer par les médiateurs. Les jeunes ont beaucoup de considération pour eux.

Qu'est-ce que votre mission de Service Civique vous a apporté ?

Christopher : Je pense que je deviens plus réaliste sur les différentes situations qui peuvent se présenter aux gens. En général, ce sont des jeunes qui ont décroché et qui essaient de s'en sortir. Les aider devient gratifiant. On change un petit peu leur perception des choses. J'ai pu affiner certaines de mes compétences, acquérir de nouvelles méthodes de travail, avoir plus confiance en moi. C'est une mission très humaine au final : aller à la rencontre des gens, découvrir leur quotidien. J'ai pris plus d'aisance. Je sais que cela va clairement m'aider pour la profession commerciale.
Géraldine : Je dirais tout simplement le partage et les rencontres avec les gens qui m'ont entourée. Que ce soit aussi bien des collègues de travail que des gens que j'ai pu rencontrer lors d'actions de sensibilisation ou encore avec des participants que j'ai pu suivre dans leur évolution. La communication humaine, le partage, on a tous à apprendre les uns des autres, quels que soient notre âge, nos opinions, notre niveau… Cela m'a permis de confirmer ma volonté de continuer dans le milieu du social et d'être en communication avec les autres, de partager, d'échanger et de les accompagner dans leur projet de vie… Cela m'a permis aussi et surtout d'en apprendre beaucoup sur moi-même et sur ma façon d'être ou de réagir face à certaines choses comme le fait de préférer travailler en groupe plutôt que seule, et je pense que savoir dissocier ce que j'aime faire et ne pas faire est important pour être bien et efficace dans son travail mais aussi dans son épanouissement personnel.
Miezan : Ma mission m'a appris à avoir différents langages, parler comme son interlocuteur pour le mettre à l'aise, pour le mettre en confiance. C'était intéressant. Pour moi, personne n'est perdant dans le Groupement de Créateurs. Ils y gagnent tant qu'ils se donnent à fond. J'ai bien aimé aussi appeler les gens pour prendre des rendez-vous, leur rappeler certaines informations...

Pour conclure, conseilleriez-vous le Groupement de Créateurs ?

Christopher : Oui ! C'est une porte de sortie pour les jeunes. Ça ne peut être que positif pour eux, parce que l'expérience est vraiment enrichissante. Il faut être endurant, il faut le vouloir.
Miezan : Je conseillerais à tout le monde de s'inscrire dans le Groupement de Créateurs. Tu ne sors pas perdant, même si ce n'est pas rémunéré. Tu as un suivi et des gens qui sont là pour toi. Ceux qui ont envie de le faire, n'hésitez pas à taper à la porte du Groupement de Créateurs !
Géraldine : Oui, je dirais qu'il faut avoir le courage de se lancer et de continuer à se faire confiance et à croire en son projet. Tout le monde n'a pas la chance de réaliser ses rêves… Merci au Service Civique et au Groupement de Créateurs, ainsi qu'à l'ANGC, et tous les gens avec qui j'ai partagé de très bons moments. Nous avons fait part de nos difficultés rencontrées, et aujourd'hui les Groupements de Créateurs vont recruter deux personnes par site cette mission, pour faciliter les actions sur le terrain en fonctionnant en binôme. Nous sommes très heureux d'avoir pu participer à l'évolution des prochaines missions de Service Civique et de leur efficacité, au sein des structures et leur souhaitons bon courage et une belle aventure !

Propos recueillis par Adeline Dondon

Annexe 4 : Objet des interventions individuelles réalisées par l'ANGC auprès des Groupements de Créateurs franciliens

Groupement de Créateurs de Paris (75)

1. Obtention d'une mission de 8 mois de Service Civique par l'ANGC pour le Groupement de Créateurs de Paris (de septembre 2011 à mai 2012)
2. Participation à une réunion de coordination concernant la planification de la mise en œuvre des formations au DUCA des trois Groupements de Créateurs dont la session de formation se déroulait sur le site de l'IUT de Marne-la-Vallée / Val Maubuée (janvier 2012)
3. Participation aux Cours de Méthodologie de Projets assurés par le Responsable du module en vue de collecter les éléments permettant d'enrichir le recueil des méthodes et des outils du réseau. (3, 12, 13, 19 et 25 janvier, 9 février 2012).
4. Transmission à l'animateur d'un dossier de formation élaboré par l'ANGC pour les modules de Méthodologie de Projet, Gestion de projet personnel et Gestion de projet collectif (février 2012).
5. Présentation de la démarche et du réseau des Groupements de Créateurs lors d'une réunion du Comité technique et d'engagement de la Convention de revitalisation en présence des représentants du Groupe Sanofi et de l'Unité territoriale de Paris (UT 75) de la Direccte Ile-de-France (6 mars réunion de préparation et Comité technique du 26 mars 2012).
6. Conception et transmission de supports de communication dans le cadre de l'expérimentation : 3000 plaquettes destinées aux jeunes, 400 affiches et 1000 plaquettes destinées aux prescripteurs mai 2012).
7. Interview du Volontaire du Service Civique affecté travaillant avec ce Groupement de Créateurs et publication d'un article sur le site de l'ANGC (25 juillet 2012)
8. Participation à la séance de recrutement des volontaires du Service Civique (18 octobre 2012 et 9 novembre)
9. Participation au Comité de Pilotage du 30 octobre 2012
10. Accompagnement pour le traitement des données relatives aux promotions 2008-2010 permettant la mise à jour du Bilan ERP, et accompagnement pour la présentation des fiches RNCP concernant les promotions 2009-2010 (2 novembre 2012)
11. Accompagnement à la diffusion de la démarche auprès de la jeunesse de la ville de Paris par les actions de sensibilisation et tentatives d'activation du partenariat avec la direction du FJT La Mie de Pain, basée dans le XIII arrondissement (26 novembre 2012).
12. Formation des volontaires Service Civique sur 2 jours (13 et 14 décembre)
13. Participation au Comité Technique organisé en commun avec le Groupement de Créateurs des Hauts-de-Seine, en vue de l'organisation de la phase de formation DUCA avec la Responsable pédagogique de l'IUT de Paris-Descartes, dans les locaux du Groupement de Créateurs de Paris (4 décembre 2012)
14. Visite de terrain pour faire le point sur les actions de sensibilisation (12 décembre 2012)

Groupements de Créateurs de Sénart (77)

1. Conception et transmission de supports de communication dans le cadre de l'expérimentation : 10000 plaquettes destinées aux jeunes, 100 affiches et 1000 plaquettes destinées aux prescripteurs (mai 2012)
2. 2) Consolidation des données permettant la présentation du bilan de l'accompagnement d'allocataires du RSA dans le cadre de la convention signée avec le Conseil Général de Seine-et-Marne (mars 2012 données année 2011)
3. Accompagnement pour la diffusion de la démarche dans les quartiers politique de la ville de Melun par les actions de sensibilisation et tentatives de relance du partenariat réalisées auprès de l'Agent de sensibilisation à l'entrepreneuriat de la Maison de l'Emploi de Melun Val de Seine et du Chargé de Mission création-reprise d'entreprise de la même structure.(mars - avril 2012)
4. Accompagnement pour la diffusion de la démarche auprès de la jeunesse de la ville de Melun par les actions de sensibilisation et tentatives d'activation du partenariat avec le Service jeunesse de la Ville de Melun et les structures du réseau d'information jeunesse de cette ville (mars, septembre 2012).
5. Appui au traitement des questionnaires d'accueil et relance des jeunes désirant participer à une information collective de sensibilisation (16 juillet 2012)
6. Interview d'un volontaire Service Civique collaborant avec ce Groupement de Créateurs en vue de la parution d'un article sur le site de l'ANGC (25 juillet 2012)
7. Réunion d'évaluation de l'avancement des actions de sensibilisation, appui pour le traitement des données de suivi du traitement des questionnaires (28 août 2012)
8. Accompagnement pour la présentation des fiches RNCP concernant les promotions 2008-2010 (septembre 2012)
9. Amorce d'un effort de diversification des prescripteurs. Dans ce but, nous avons commencé à établir des nouveaux partenariats au sein des Foyers de Jeunes Travailleurs, contacté les responsables des établissements et rencontré certains d'eux, en vue d'organiser une présentation auprès des directeurs des établissements Relais 77, ainsi que des contacts avec d'autres FJT du 77, notamment du FJT François Gomez basé sur Melun. (septembre –décembre 2012).
10. Réunion d'évaluation de l'avancement des actions de sensibilisation (17 octobre 2012)
11. Accompagnement dans le cadre du recrutement des Volontaires du Service Civique -2 volontaires- : (9 novembre 2012)
12. Participation au Comité de Pilotage et à la Remise des diplômes organisés le 3 octobre à l'IUT de Sénart.

Groupements de Créateurs de Marne-la-Vallée / Val-Maubuée (77)

1. Participation à une réunion de coordination concernant le planning de mise en œuvre des formations au DUCA des trois Groupements de Créateurs dont la session de formation se déroulait sur le site de l'IUT de Marne-la-Vallée / Val Maubuée (Janvier 2012)
2. Proposition d'une progression pédagogique pour planning DUCA (janvier 2012)
3. Consolidation des données permettant la présentation du bilan de l'accompagnement d'allocataires du RSA dans le cadre de la convention signée avec le Conseil Général de Seine-et-Marne (mars 2012 données année 2011)
4. Conception et transmission de supports de communication dans le cadre de l'expérimentation : 500 plaquettes destinées aux jeunes, 50 affiches et 200 plaquettes destinées aux prescripteurs (mai 2012)
5. Interview d'une stagiaire de la promotion 2012 du DUCA porté par ce Groupement de Créateurs (22 octobre 2012)
6. Participation à la Remise des diplômes de la promotion 2012 à l'IUT de Marne la Vallée (30 novembre 2012)
7. Participation au Comité de Pilotage du 7 décembre 2012.
8. Amorce d'un effort de diversification des prescripteurs. Dans ce but nous avons commencé à établir des nouveaux partenariats au sein des Foyers de Jeunes Travailleurs, contacté les responsables départementales des établissements, et rencontré certains parmi eux, en vue d'organiser une présentation auprès des directeurs des établissements Relais 77.
9. Accompagnement pour l'organisation et réalisation d'une rencontre avec l'ensemble des Directeurs des établissements Relais 77, pour promouvoir la démarche Groupement de Créateurs et faire connaître le jeune Groupement de Créateurs de Marne-la-Vallée auprès de ce réseau (décembre 2012).

Groupement de Créateurs du Val d'Orge (91)

1. Participation au Comité Technique permettant de planifier la première session du DUCA mise en œuvre, précision de la progression pédagogique à respecter et planification des dates du jury intermédiaire et final (17 février 2012).
2. Participation au jury d'admission de la première promotion du DUCA (11 mai 2012).
3. Transmission à l'animatrice d'un document d'accompagnement pédagogique élaboré par l'ANGC pour le module de Communication assuré par la responsable du Groupement (16 mai 2012).
4. Transmission des informations nécessaires pour la préparation des dossiers ASP pour les stagiaires de la phase de formation (mai 2012)
5. Conception et transmission de supports de communication dans le cadre de l'expérimentation : 100 plaquettes destinées aux jeunes, 50 affiches et 300 plaquettes destinées aux prescripteurs (mai 2012).
6. Participation à la Cérémonie d'inauguration de la première session du DUCA à l'IUT d'Evry (5 juin 2012)
7. Participation à l'évaluation de l'avancement de l'activité du volontaire du Service Civique recruté pour une mission de 8 mois depuis le mois de septembre 2011 (3 juillet 2012)
8. Elaboration tableau de financement Sanofi action 2012-2013 (septembre 2012)
9. Mobilisation autour du forum CIDJ « Culture à tout prix » (17 octobre 2012)
10. Réalisation d'une interview de l'Animatrice du Groupement de Créateurs en vue de la diffusion d'un article dans la Newsletter et le site Internet de l'ANGC (novembre 2012)
11. Réalisation de deux interviews des jeunes accompagnées en émergence par le Groupement de Créateurs du Val d'Orge en vue d'une diffusion sur le site de l'ANGC (novembre 2012)
12. Participation au Comité de Pilotage et à la Remise des diplômes du 28 novembre 2012.
13. Participation à une séance de recrutement d'une volontaire de Service Civique (20 novembre 2012)
14. Formation sur deux jours des volontaires du Service Civique (13 et 14 décembre 2012)

Groupement de Créateurs des Hauts de Seine (92)

1. Conception et transmission de supports de communication dans le cadre de l'expérimentation : 6000 plaquettes destinées aux jeunes, 200 affiches et 1500 plaquettes destinées aux prescripteurs (juillet 2012)
2. Réunion en vue de la planification de la formation de l'animatrice et des conseillers de la Mission locale de Rueil-Suresnes vis-à-vis du protocole d'inclusion correspondant à l'Expérimentation (25 juillet et 17 septembre 2012)
3. Accompagnement à l'établissement des partenariats dans le réseau de missions locales du département permettant la consolidation du caractère départemental du nouveau Groupement de Créateurs par la mise en relation avec la Mission locale d'Issy-les-Moulineaux (juillet 2012)
4. Formation de 6 jours en septembre 2012 dispensée par l'ANGC à l'animatrice concernant la coordination du dispositif (3 jours) et à l'équipe des conseillers de la Mission Locale concernant l'entrepreneuriat en tant que levier d'insertion chez les jeunes (3 jours).
5. Représentation du Groupement de Créateurs des Hauts-de-Seine lors d'une réunion à l'Unité Territoriale 92 de la Direccte, en septembre 2012, dans le cadre du Comité d'engagement de la convention de revitalisation entre le groupe Sanofi et l'ANGC, permettant le cofinancement du Groupement de Créateurs des Hauts-de-Seine (28 septembre 2012)
6. Accompagnement pour la présentation du dispositif auprès de la responsable du service économique de la Communauté d'Agglomération du Mont Valérien -Nanterre, Rueil Malmaison et Suresnes- (1er octobre 2012)
7. Réunion Maison de l'emploi de Rueil pour finir la phase de formation et présenter le programme d'expérimentation. (1 octobre 2012)
8. Transmission de la fiche de mission « Ambassadeur Création d'activité » en vue de mettre en œuvre le projet de recrutement d'un volontaire du Service Civique par la Maison de l'Emploi de Rueil-Suresnes (15 octobre 2012)
9. Une demi-journée d'assistance pédagogique à l'animatrice du Groupement de Créateurs fin octobre 2012
10. Participation au Comité Technique organisé en vue de l'organisation de la phase de formation DUCA avec la Responsable pédagogique de l'IUT de Paris-Descartes, dans les locaux du Groupement de Créateurs de Paris (4 décembre 2012).
11. Réalisation d'une première visite de terrain dans le cadre de l'évaluation des actions du programme d'expérimentation.

Groupement de Créateurs de Seine-Saint-Denis (93)

1. Proposition d'une progression pédagogique pour établir le planning du DUCA (janvier 2012)
2. Participation aux cours de Communication assurés par la responsable du module au sein de Groupement de Créateurs dans le but de collecter les éléments pertinents pour l'intégration du recueil des méthodes du réseau dans ce domaine (29 février, 9 et 30 mars, 6 avril 2012)
3. Participation au jury intermédiaire du 14 mars 2012.
4. Conception et transmission de supports de communication dans le cadre de l'expérimentation : 5000 plaquettes destinées aux jeunes, 200 affiches et 450 plaquettes destinées aux prescripteurs (mai 2012)
5. Réunion d'évaluation de l'avancement des actions de sensibilisation mises en œuvre et suivi des volontaires du Service Civique (10 juillet 2012)
6. Réunion de planification des séances de recrutement et des sessions de formation des volontaires du Service Civique (18 septembre 2012)
7. Traitement des données relatives aux promotions 2008-2010 permettant la mise à jour du Bilan ERP (octobre 2012)
8. Participation à la remise des diplômes (9 octobre 2012)
9. Participation au recrutement du volontaire du Service Civique orienté vers ce Groupement de Créateurs
10. Accompagnement pour la présentation des fiches RNCP concernant les promotions 2008-2010 (octobre 2012)
11. Participation au Comité de Pilotage du 12 novembre 2012.

Groupements de Créateurs du Val de Marne (94)

1. Présentation de la démarche et du réseau des Groupements de Créateurs lors du Comité technique et d'engagement de la Convention de revitalisation en présence des représentants du Groupe Sanofi et de l'Unité Territoriale du Val de Marne (UT 94) de la Direccte (4 janvier 2012).
2. Participation à une réunion de coordination concernant la planification de la mise en œuvre des formations au DUCA des trois Groupements de Créateurs dont la session de formation se déroulait sur le site de l'IUT de Marne-la-Vallée / Val Maubuée (janvier 2012)
3. Participation au Comité de Pilotage du Groupement de Créateurs (19 janvier 2012).
4. Réalisation de deux interviews d'anciens stagiaires du DUCA ayant créé son activité et diffusion des articles correspondants sur la newsletter et le site Internet de l'ANGC (août 2012)
5. Réalisation d'un focus sur le Groupement de Créateurs incluant une interview de l'animateur du Groupement de Créateurs, du Directeur Adjoint en charge du dispositif et du Responsable pédagogique de la phase de formation au DUCA. Diffusion sur la newsletter et le site Internet de l'ANGC (août 2012)
6. Participation au Comité pédagogique organisé à l'IUT de Marne la Vallée le 14 septembre 2012.

7. Concertation avec la Direction de la Mission locale Intercommunale des Bords de Marne, structure porteuse de ce Groupement, vis-à-vis du projet d'ouverture d'une antenne sur Vitry sur Seine (juillet 2012)
8. Réunion de présentation de la démarche Groupement de Créateurs à la Direction de la Mission locale d'Ivry-Vitry en présence du directeur adjoint de la Mission locale intercommunale des Bords de Marne (19 et 31 octobre 2012)
9. Participation à la remise de diplômes du DUCA (10 décembre 2012)
10. Participation au double Comité de Pilotage de fin de phase d'émergence et début de phase de formation organisé le 14 décembre 2012.

Annexe 5 : Les Groupements de Créateurs dans la presse

Emploi

Vous avez un projet de création d'entreprise ? Et vous habitez le sud de la Seine-et-Marne ? La maison de l'emploi et de la formation de Sénart, en partenariat avec l'IUT de Sénart-Fontainebleau/Lieusaint et la boutique de gestion de Seine-et-Marne, vous propose à partir du mois de janvier 2013, une formation gratuite sur la création d'entreprise : le diplôme universitaire de créateur d'activités (DUCA). L'objectif est d'acquérir, en 6 mois, les compétences nécessaires au montage de votre projet et à la gestion de votre future entreprise. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 21 décembre.
Rens. : 01 64 13 40 18 (demander le groupement de créateurs).



« Il faut apprendre à mettre ses atours en valeur » Julie Spincer, Relooking Conseil en Image.

La première promotion du Groupement de Créateurs de la mission locale du Val Maubuée a été fêtée vendredi soir, à l'IUT de Champs-sur-Marne.

« Mettre un savoir-faire universitaire à la disposition d'un public qui n'était pas immédiatement destiné à faire un parcours universitaire, à des personnes qui ont un projet, c'est le but du Duca, a expliqué le directeur de l'IUT de Champs-sur-Marne, Jacques Desarmenien. Nous pensons même élargir cette offre à un autre public. »

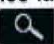
Une formation de six mois

Le groupement des créateurs de Marne-la-Vallée - Val Maubuée a été lancé fin 2010 sous l'égide de Michel Ricart, ancien président du SAN. Après une phase de formation de six mois (environ 427 heures) qui leur permet d'acquérir les connaissances de base nécessaires à la gestion de toute activité, un diplôme universitaire reconnu vient valider leur formation. Jean-Paul Planchou, représentant de la région Ile-de-France qui participe au financement de cette opération, comme le conseil général de Seine-et-Marne, rappelle que 150000 jeunes sortent chaque année du système éducatif sans diplôme, ce qui engendre une perte de croissance de 1,5%, soit la perte de 30 Mds€.

Julie Gobert, pour le syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) de Marne-la-Vallée qui a accompagné cette promotion, parle quant à elle « d'une démarche originale qui ne part pas du marché du travail, mais des porteurs de projet».

Le Parisien 07/12/2012



Actualité >
Champs-sur-Marne


Des filles très entreprenantes

Elles avaient une idée et l'envie d'entreprendre. L'université de Marne-la-Vallée leur a donné l'opportunité de réaliser leur rêve.

Gilles Cordillot | Publié le 07.12.2012, 04h11



Champs-sur-Marne, le 30 novembre. Leur diplôme universitaire de créateur d'activité en poche, les lauréates sont désormais prêtes à affronter la dure loi de l'entreprenariat. | (LP/G.Co.)

« Elles veulent devenir conseillère en image-relooking, esthéticienne ambulante, créer leur société d'aide à domicile ou encore leur ligne de vêtements. » Le diplôme universitaire de créateur d'activité (Duca) qui vient d'être décerné à une douzaine d'entre elles sanctionne la fin d'un cursus universitaire particulier, accessible aux non-bacheliers. La première promotion du groupement de créateurs de la mission locale du Val Maubuée a été fêtée vendredi soir, à l'IUT de Champs-sur-Marne.

« Mettre un savoir-faire universitaire à la disposition d'un public qui n'était pas immédiatement destiné à faire un parcours universitaire, à des personnes qui ont un projet, c'est le but du Duca, a expliqué le directeur de l'IUT de Champs-sur-Marne, Jacques Desarmenien. Nous pensons même élargir cette offre à un autre public. »

Une formation de six mois

Le groupement des créateurs de Marne-la-Vallée - Val Maubuée a été lancé fin 2010 sous l'égide de Michel Ricart, ancien président du SAN. Après une phase de formation de six mois (environ 427 heures) qui leur permet d'acquérir les connaissances de base nécessaires à la gestion de toute activité, un diplôme universitaire reconnu vient valider leur formation. Jean-Paul Planchou, représentant de la région Ile-de-France qui participe au financement de cette opération, comme le conseil général de Seine-et-Marne, rappelle que 150000 jeunes sortent chaque année du système éducatif sans diplôme, ce qui engendre une perte de croissance de 1,5%, soit la perte de 30 Mds€.

Julie Gobert, pour le syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) de Marne-la-Vallée qui a accompagné cette promotion, parle quant à elle « d'une démarche originale qui ne part pas du marché du travail, mais des porteurs de projet ».

CITÉ DESCARTES

Les étudiants ont eu 3 minutes pour convaincre les patrons

D'un côté, le front plissé et le regard concentré des six membres du jury, des chefs d'entreprise prêts à sortir leur pancarte « Like » (NDLR, *j'aime*). De l'autre, sur l'estrade, des jeunes étudiants motivés, un brin fébriles, présentant leur projet devant une salle presque pleine et des caméras. Sur le mur, un chronomètre décompte les trois minutes imparties, après lesquelles tombera le verdict des professionnels. Mardi soir, il y avait comme des airs de télé-crochet à l'université Descartes. Les fausses notes en moins.

> *Si nous voulons développer la Cité Descartes, il faut susciter l'envie d'y rester, en aidant nos jeunes*
> CHRISTELLE LEFEVRE, DIRECTRICE DE L'AGENCE DESCARTES DÉVELOPPEMENT

Pour la première édition de « Tous connectés », Descartes Développement — l'agence de développement économique de la Cité Descartes — et le pôle de recherche et d'enseignement supérieurs de l'université Paris-Est ont voulu innover. « C'est un moyen original de mettre en relation des chefs d'entreprise avec des étudiants qui ont des projets. Après leur présentation, si les jeunes ont séduit les professionnels, ils pourront avoir des rendez-vous et trouver des parrains pour les aider », précise Adrien Hericher, chargé de mission.

Car l'objectif est d'encourager les futurs entrepreneurs à s'implanter sur la cité Descartes. « Ici, sur le campus, nous avons 15 000 étudiants avec des talents extraordinaires. Mais la plus grande masse fait ses études ici, puis part s'implanter ailleurs. Si nous voulons développer la Cité Descartes, il faut susciter l'envie d'y rester, en aidant nos jeunes », souligne Christelle Lefevre, directrice de l'agence Descartes Développement. « Contrairement à certaines grandes écoles, nous voulons donner à tous les jeunes une chance de créer une entreprise. Des infra-bacs aux doctorants, afin que même ceux qui ne ressemblent pas à Bill Gates puissent y arriver », poursuit Cécile Fonrouge, maître de conférences.

Une recette qui marche. Sur la scène, des jeunes créatifs, ultra-motivés, aux idées épatantes, se sont succédé : quatre jeunes femmes proposant des services innovants de webplaner, un étudiant en bâtiment révolutionnant les prêts d'argent entre amis… Tous espérant se faire repérer, être recrutés au sein de l'incubateur ou de la pépinière d'entreprises de la Cité Descartes, ou plus simplement obtenir des conseils de professionnels.

« Je travaille et *brainstorm* seul sur mon projet depuis plus d'un an et demi. J'aborde la phase de financement et j'ai besoin d'un regard expert, de conseils de professionnels. Nous n'en avons pas suffisamment dans nos cursus », regrette Antoine, étudiant de 22 ans. A l'issue de sa présentation, c'est lui qui obtiendra le meilleur score : six pancartes « Like ». « C'est autant de possibilités de se faire enfin épauler. Car, je commence à m'en apercevoir, la route pour être entrepreneur est longue. »

JILA VAROQUIER



CHAMPS-SUR-MARNE, LUNDI. Aux premier et deuxième rangs de la salle, six chefs d'entreprise sont venus juger les projets de treize étudiants de la Cité Descartes. (LP/J.VA.)



CHAMPS-SUR-MARNE, LUNDI. Très impressionnée par l'exercice, Eve a tout de même réussi à convaincre le jury avec son projet d'institut de beauté mobile. (LP/J.VA.)

« Le stress n'a pas arrêté de monter »

ÈVE,  22 ans, future chef d'entreprise

Trois minutes pour présenter R'Eve institut, son institut de beauté mobile. Trois autres pour répondre aux questions. Au terme de ces six minutes d'angoisse, Eve n'a même pas vu le nombre de « like » qu'elle a obtenus. « C'est le moment où je décompressais ! L'exercice est terrible. Je suis arrivée assez sereine, mais quand j'ai vu les caméras, les jurys si près, l'amphithéâtre plein, le stress n'a pas arrêté de monter, jusqu'à la fin de la présentation ! » raconte la future entrepreneuse de 22 ans.

Achevant presque son diplôme universitaire, elle est venue avec un projet quasiment bouclé. « J'ai déjà acheté le matériel, mon étude de marché est terminée. J'avais simplement besoin d'un avis de professionnel et de chef d'entreprise avant de me lancer », souffle-t-elle, soulagée. Elle n'aura obtenu aucun like. « Mais je suis rassurée par leurs avis et leurs retours positifs. J'espère maintenant me lancer dès septembre prochain. »

J.VA.

Eve Lam, stagiaire de la promotion 2012 du DUCA porté par le Groupement de Créateurs de Marne-la-Vallée / Val Maubué. Le Parisien

Annexe 6 : Liste des structures sensibilisées par l'ANGC à la démarche Groupement de Créateurs

1. Mission Locale des Alpes de Haute-Provence (04)
2. Mission Locale de Charleville-Mézières (08)
3. Coopérative d'Activités et d'Emploi Avant-Premières (22)
4. Université de Rennes / IUT de Saint-Brieuc (22)
5. La Mission Locale d'Agen (47)
6. Agence de développement économique du Conseil général de Meurthe-et-Moselle (54)
7. Mission Locale du Bassin Houiller (57)
8. Université Paris-Descartes / IUT Paris-Descartes (75)
9. Maison de l'Emploi et de la Formation Sud 77, basée à Montereau (77)
10. Service Jeunesse de la Ville de Melun (77)
11. Bureau d'Information Jeunesse de la ville de Melun (77)
12. Maison de l'Emploi de Melun Val de Seine (77)
13. Mission Locale du Poitou (86)
14. l'Université de Poitiers (86)
15. Mission Locale/MDE de Rueil-Suresnes (92)
16. Mission Locale/MDE de Nanterre (92)
17. Mission Locale de Clichy-la-Garenne (92)
18. Mairie de Colombes (92)
19. MDE des Hauts de Bièvre (92)
20. Mission Locale d'Ivry-Vitry (94)
21. Ville de Garges-lès-Gonesses (95)
22. Communauté d'agglomération de Val de France (95)
23. Ville de Villiers-le-Bel (95)
24. Ville d'Arnouville (95).
25. Mission Locale de Nord Martinique (97)

Annexe 7 : Newsletters du réseau diffusées en 2012

NEWSLETTER JANVIER 2012



Gérard Bernheim, Président,
Didier Dugast, Directeur,
et toute l'équipe de l'Association Nationale des Groupements de Créateurs
vous souhaitent une belle année 2012,
pleine de rêves, de projets et de réussites !

Les actualités des Groupements de Créateurs



Expérimentation : bilan de la première année de lancement
Les Groupements de Créateurs se sont portés volontaires pour que leur impact sur l'autonomie et l'insertion des jeunes soit évalué dans le cadre du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse. Une aventure qui met en lumière la forte cohésion du réseau et sa mobilisation auprès des jeunes.
En savoir plus...

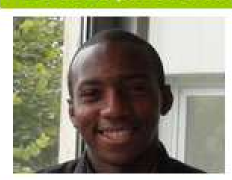


Les Groupements de Créateurs en Seine-Saint-Denis
A l'occasion de l'inauguration de sa 3ème promotion de Groupement de Créateurs, l'association Mode d'Emploi présente un documentaire qui retrace une folle aventure devenue réalité. Rencontre avec Samia Jelloul, directrice de l'association.
Lire l'interview et regarder le documentaire (5'17)



Le Groupement de Créateurs de Paris reçoit la visite du Préfet
Depuis 2008, près de 200 jeunes se sont lancés dans l'aventure de la création d'activité, épaulés et formés par le Groupement de Créateurs de Paris. Daniel Canepa, préfet de la région d'Ile-de-France et préfet de Paris, s'est déplacé pour leur rendre visite.
Lire l'article paru dans Le Parisien

Paroles de porteurs de projets



David Betoubam : faire découvrir la culture africaine
"Depuis tout petit, j'ai cette idée d'être mon propre patron." C'est chose faite avec La Case Africaine, service de traiteur que David a créé à 22 ans. Selon lui, être jeune est un atout, même si le chemin de l'entrepreneuriat est long et qu'il doit pour le moment maintenir une activité salariée. Lire son interview



Jean Marc Rousseau : accompagner lors d'un décès
"Avoir l'idée de vendre des cérémonies funéraires, oui, mais comment ? Le Groupement de Créateurs m'a apporté la méthode, les éléments et les outils dont j'avais besoin." Témoignage de Jean-Marc Rousseau, 54 ans, accompagné par le Groupement de Créateurs de Seine-Saint-Denis et créateur de "Quand la vie...".
Lire son interview

Par ailleurs...

L'équipe de l'ANGC s'est récemment enrichie de nouvelles compétences : **América Ferragne,** précédemment coordinatrice du Groupement de Créateurs du Val de Marne, occupe désormais les fonctions de **Chargée de mission Ile-de-France,** dédiée à l'animation des six Groupements de Créateurs franciliens et de l'essaimage de la démarche en Ile-de-France. Docteur en sociologie, América apportera notamment les outils de la recherche-action au réseau.

Lytina Denis a également rejoint l'équipe de l'ANGC dans le cadre d'un **volontariat service civique**. Sa mission : promouvoir les Groupements de Créateurs. Lytina a à coeur de faire entendre la parole des jeunes, notamment de ceux qui sont en situation de handicap. Découvrez son portrait en images produit par l'Agence du service civique (2'25) : http://www.youtube.com/watch?v=aZ5J_LvX1iw.

Du côté de la recherche : la revue de sciences humaines **Tracés** vient de publier un article concernant l'expérimentation des Groupements de Créateurs, suite à la participation de Cécile Campy, Directrice adjointe de l'ANGC, à un colloque organisé par l'Ecole Normale Supérieure de Lyon intitulé "A quoi servent les sciences humaines ?" : lire l'article.

Association Nationale des Groupements de Créateurs
www.groupement-de-createurs.fr
Immeuble Le Sextant - 462 rue Benjamin Delessert - 77550 Moissy-Cramayel
Mail : info@groupement-de-createurs.fr - Tél. : 01 61 13 82 79

NEWSLETTER MARS 2012



Ce mois-ci, nous vous proposons un focus sur le **Groupement de Créateurs de Vaulx-en-Velin**, l'interview d'Anton Kondratenko, jeune entrepreneur parisien particulièrement tenace, et de Catherine Hébert, agent de sensibilisation à l'entrepreneuriat à Montréal.
Bonne lecture et n'oubliez pas de visiter les Groupements de Créateurs sur facebook, qui rassemblent déjà **près de 400 fans !**

Les actualités des Groupements de Créateurs



Focus sur le Groupement de Créateurs de Vaulx-en-Velin
Après 6 années d'exercice et une année de bilan, le Groupement de Créateurs de Vaulx-en-Velin a repris ses activités avec un nouveau partenaire, la Région Rhône-Alpes. Désormais ouvert à tous les jeunes de l'agglomération lyonnaise, il propose un accompagnement en 3 étapes.
En savoir plus



Saïd Yahiaoui, initiateur du Groupement de Vaulx-en-Velin
Premier adjoint au Maire et Maître de conférences à l'Université Lyon 2, Saïd Yahiaoui a initié en 2005 le premier Groupement de Créateurs en Rhône-Alpes, au sein d'une commune qui cumule des problématiques d'insertion et d'échec scolaire. Récit d'une aventure en pleine expansion.
Lire l'interview



Vanessa Seppa-Tippy, diplômée en 2005 du DUCACE à Vaulx-en-Velin
Vanessa Seppa-Tippy faisait partie de la première promotion du Groupement de Créateurs de Vaulx-en-Velin. Rencontre avec une citoyenne engagée, Conseillère Municipale et Présidente de l'association Culture-Elles. **Lire l'interview**

Paroles de porteurs de projets



Anton Kondratenko : "il ne faut pas baisser les bras"
Accompagné par le Groupement de Créateurs de Paris, Anton a déjà plusieurs projets à son actif, dont une entreprise d'agencement de voitures, qui lui permet d'allier sa passion des belles voitures à son savoir-faire d'ébéniste. Rencontre avec un jeune homme tenace.
Lire l'interview



Des entrepreneuses de Sud Réunion interviewées par Widoobiz
Alexia Jeany et Raïssa Ivoula ont été interviewées lors du Carrefour des Jeunes Entreprises organisé à Saint-Denis de la Réunion en septembre 2011. L'occasion pour elles d'expliquer ce que le Groupement de Créateurs Sud Réunion leur a apporté.
Ecoutez leur interview (3m 39s).

Et ailleurs...



Québec : rencontre avec Catherine Hébert, Agent de sensibilisation à l'entrepreneuriat
Catherine Hébert sensibilise les jeunes Montréalais à l'entrepreneuriat, au sein d'un Carrefour Jeunesse Emploi, l'équivalent de nos Missions Locales. Regards croisés sur les pratiques françaises et québécoises.
Lire l'interview



Rapport Terra Nova : l'autonomie des jeunes au service de l'égalité
La jeunesse est, en France, peu autonome. Le think tank Terra Nova analyse les facteurs qui jouent contre l'autonomie des jeunes et propose des pistes pour que l'autonomie devienne un vecteur d'égalité.
Lire le rapport

Association Nationale des Groupements de Créateurs
www.groupement-de-createurs.fr
Immeuble Le Sextant - 462 rue Benjamin Delessert - 77550 Moissy-Cramayel
Mail : info@groupement-de-createurs.fr - Tél. : 01 61 13 82 79

NEWSLETTER SEPTEMBRE 2012



Pour la rentrée, nous vous proposons un focus sur le **Groupement de Créateurs du Val de Marne** et l'interview d'Eric Rebiffé, directeur général de **Sanofi Développement, partenaire** de quatre Groupements de Créateurs franciliens. Bonne lecture et n'oubliez pas de visiter les Groupements de Créateurs sur facebook, qui rassemblent déjà **plus de 400 fans !**

Focus sur le Groupement de Créateurs du Val de Marne



Focus sur le Groupement de Créateurs du Val de Marne
La Mission Locale des Bords de Marne a mis en place un Groupement de Créateurs en 2006, désormais ouvert aux jeunes des 11 Missions Locales du département du Val de Marne. Un accompagnement en 2 étapes est proposé : une phase d'émergence et la formation au DUCA.
En savoir plus



Rencontre avec Marc Zimmermann, directeur adjoint de la Mission Locale des Bords de Marne
"Lorsqu'un jeune a un rêve, il ne faut pas souffler sur l'étincelle, mais accompagner cette irréalité vers un projet qui deviendra de plus en plus concret et réaliste." C'est ce principe fort qui a conduit la mise en place du Groupement de Créateurs du Val de Marne.
Lire l'interview



Rencontre avec Christian Bourret, responsable du DUCA au sein de l'IUT de Marne-la-Vallée
"L'Université de Marne-la-Vallée avait le souhait d'intégrer une dimension sociale à ses missions et de s'ouvrir à un nouveau public, à condition de s'appuyer sur les acteurs du champ de l'insertion du territoire". L'IUT de Marne-la-Vallée est désormais le partenaire de trois Groupements de Créateurs, dont celui du Val de Marne. Lire l'interview

Paroles de porteurs de projet



Nelly Happi : devenir chef d'entreprise est un rêve d'enfance.
Arrivée du Cameroun en 2005, Nelly a découvert le Groupement de Créateurs du Val de Marne à la Mission Locale. Employée dans une entreprise de nettoyage, elle a depuis développé sa propre activité en tant qu'auto-entrepreneur. Parallèlement, elle a obtenu le DAEU et prépare un BTS. Son mot-clé : la persévérance ! Lire l'interview



Jessy Devarieux : je ne suis pas en quête de capital, je suis en quête de liberté.
Témoignage de Jessy Devarieux, 24 ans, qui a été accompagné par le Groupement de Créateurs du Val de Marne et diplômé du DUCA à l'IUT de Marne-la-Vallée en juillet 2010. Aujourd'hui, Jessy a lancé son activité de prestations informatiques : E-Conseil. Lire l'interview

Paroles de partenaires



Le Groupe Sanofi soutient les Groupements de Créateurs.
Dans le cadre d'une convention de revitalisation conclue avec l'Etat, le Groupe Sanofi a choisi de soutenir quatre Groupements de Créateurs franciliens, dont ceux de Paris, du Val d'Orge, des Hauts-de-Seine et du Val de Marne. Rencontre avec Eric Rebiffé, Directeur Général de Sanofi Développement.
Lire l'interview

Rejoignez les Groupements de Créateurs !



Les Groupements de Créateurs recherchent des volontaires du Service Civique
Les Groupements de Créateurs de Paris, du Val d'Orge, de Seine-Saint-Denis et l'Association Natonale des Groupement de Créateurs proposent des missions d'Ambassadeurs de la création d'activité. Faites passer l'info ! Consultez le détail des missions



Le Groupement de Créateurs de Vaulx-en-Velin recrute
Le Groupement de Créateurs porté par la Ville de Vaulx-en-Velin depuis 2006, en partenariat avec l'Université Lyon 2, recrute un Chargé de mission (H/F)Groupement de Créateurs.
Consultez le profil de poste.

NEWSLETTER OCTOBRE 2012



Nous vous proposons ce mois-ci un focus sur les **deux Groupements de Créateurs de Bretagne** : le nouveau Groupement de Créateurs des Côtes d'Armor, dont nous avons rencontré les deux initiateurs, et le Groupement de Créateurs du Pays de Redon, au travers d'interviews de créateurs issus de la première promotion en 2006.
Nous avons aussi recueilli les témoignages de trois volontaires du Service Civique qui ont aidé les Groupements de Créateurs à mieux se faire connaître sur le terrain. **Bonne lecture !**

Focus sur les Groupements de Créateurs de Bretagne



Un nouveau Groupement de Créateurs est né à Saint-Brieuc !
Initié par la Coopérative Avant-Premières en partenariat avec l'IUT de Saint-Brieuc, le Groupement de Créateurs des Côtes d'Armor a choisi d'inscrire son action dans l'ESS. Rencontre avec les deux initiateurs du projet, Dominique Babilotte et Alain Déjour.
Lire l'interview

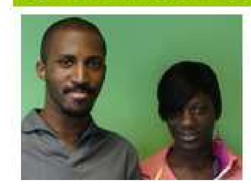


Bénédicte Chaine, accompagnée par le Groupement de Créateurs de Redon
Bénédicte Chaine a obtenu le DUCA en 2006, lors de la première promotion du Groupement de Créateurs de Redon. « Le Groupement de Créateurs donne un avis extérieur et une bonne connaissance de soi, c'est complémentaire ! ». Aujourd'hui, Bénédicte a lancé son activité : des cours de piano à domicile. Lire l'interview



Trystan Houghet, accompagné par le Groupement de Créateurs de Redon
Diplômé lors de la première session de DUCA du Groupement de Créateurs de Redon en 2006, Trystan Houghet est aujourd'hui patron de son bar, Le Turquoise, à Saint Jean la Poterie (Morbihan). Son message : "Etre persévérant et surtout ne pas s'arrêter aux premiers échecs."
Lire l'interview

Des volontaires aux côtés des Groupements de Créateurs



"C'est une mission très humaine : aller à la rencontre des gens, découvrir leur quotidien."
Géraldine, Miezan et Christopher ont accompli une mission de Service Civique auprès des Groupements de Créateurs pour encourager les jeunes des quartiers à monter leurs projets. Retour sur une expérience enrichissante avec trois jeunes volontaires engagés. Lire l'interview



Des missions sont à pourvoir !
Les Groupements de Créateurs de Paris, du Val d'Orge et de Seine-Saint-Denis proposent des missions de Service Civique. Objectif : sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat. Faites passer le message !
En savoir plus

Rejoignez les Groupements de Créateurs !



Le Groupement de Créateurs de Vaulx-en-Velin recrute
Le Groupement de Créateurs porté par la Ville de Vaulx-en-Velin depuis 2006, en partenariat avec l'Université Lyon 2, recrute un Chargé de mission (H/F)Groupement de Créateurs.
Consultez le profil de poste.

Association Nationale des Groupements de Créateurs
www.groupement-de-createurs.fr
Immeuble Le Sextant - 462 rue Benjamin Delessert - 77550 Moissy-Cramayel
Mail : info@groupement-de-createurs.fr - Tél. : 01 61 13 82 79

NEWSLETTER NOVEMBRE 2012

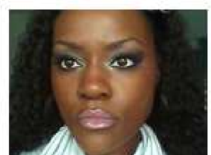


Nous vous proposons ce mois-ci un focus sur le **Groupement de Créateurs du Val d'Orge** en Essonne, qui vient de fêter ses deux ans, au travers d'interviews de deux porteuses de projet et de son animatrice, Naïke Panga. Cette newsletter est également l'occasion de rencontrer deux partenaires : Denis Boissard de l'**UIMM**, qui soutient l'expérimentation, et Vincent Bénard, correspondant régional de l'association **Finances & Pédagogie**. Bonne lecture !

Focus sur le Groupement de Créateurs du Val d'Orge



Le Groupement de Créateurs du Val d'Orge fête ses deux ans !
Inauguré en 2010, le Groupement de Créateurs du Val d'Orge (Essonne) est porté par l'association AILE, en partenariat avec la Mission Locale du Val d'Orge. Rencontre avec **Naïke Panga**, qui anime le Groupement de Créateurs depuis son démarrage.
Lire l'interview



Gwladys Manouana : il faut se battre et ne rien lâcher.
Titulaire d'une Licence Pro de marketing, Gwladys n'a trouvé aucun poste qui l'intéressait. Elle a décidé de revenir à ce qu'elle aimait le plus, le maquillage et la coiffure, ce qui l'a menée au **Groupement de Créateurs du Val d'Orge**, où elle peaufine son projet avec détermination et patience.
Lire l'interview



Elise Brigantino : le Groupement m'a aidée à définir mon projet.
Se retrouvant au chômage, Elise Brigantino s'est consacrée à ce qu'elle aime faire depuis plus de 10 ans : créer des bijoux avec tout type de matériau qu'elle a sous la main. C'est aujourd'hui son projet de création d'activité, qu'elle élabore avec le **Groupement de Créateurs du Val d'Orge**. Lire l'interview

Des partenaires aux côtés des Groupements de Créateurs



Lorsque l'industrie et l'insertion travaillent ensemble.
L'UIMM a apporté une dotation au Fonds d'expérimentation ppur la jeunesse, dont une partie a été dédiée à l'évaluation de l'impact des Groupements de Créateurs sur l'insertion et l'autonomie des jeunes. Rencontre avec **Denis Boissard, directeur de projets à l'UIMM et directeur général du fonds A2i.** Lire l'interview



Amener les porteurs de projet à mieux maîtriser l'argent
L'association Finances & Pédagogie mène des actions de sensibilisation et de formation autour du thème de l'argent auprès de tout type de public. Rencontre avec **Vincent Benard, correspondant Ile-de-France de Finances & Pédagogie** et partenaire de plusieurs Groupements de Créateurs. Lire l'interview

Rejoignez les Groupements de Créateurs !



Le Groupement de Créateurs de Vaulx-en-Velin recrute
Le Groupement de Créateurs porté par la **Ville de Vaulx-en-Velin** depuis 2006, en partenariat avec l'Université Lyon 2, recrute un Chargé de mission (H/F)Groupement de Créateurs.
Consultez le profil de poste.

Association Nationale des Groupements de Créateurs
www.groupement-de-createurs.fr
Immeuble Le Sextant - 462 rue Benjamin Delessert - 77550 Moissy-Cramayel
Mail : info@groupement-de-createurs.fr - Tél. : 01 61 13 82 79



Oser c'est déjà avancer

Vous souhaitez en savoir plus ?

Contactez l'Association Nationale des Groupements de Créateurs, chargée de l'animation du réseau et de l'essaimage de la démarche :

Association Nationale des Groupements de Créateurs
Immeuble Le Sextant - 462 rue Benjamin Delessert - 77550 Moissy-Cramayel
Tél. : 01 64 13 82 79 / Fax : 01 64 88 90 62 / info@groupement-de-createurs.fr
www.groupement-de-createurs.fr